

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

APERÇU ÉCONOMIQUE	91
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	92
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	92
PERFORMANCE FINANCIÈRE	93
Produits du financement et des placements, montant net	93
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	94
Autres (produits) ou charges	95
Dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	95
Charges liées aux sinistres	96
Charges administratives	96
SITUATION FINANCIÈRE	97
Résumé de l'État de la situation financière	97
Analyse du Plan d'entreprise	97
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	100
Concentration de l'exposition	100
Portefeuille de financement	100
Portefeuille d'assurances	103
Titres négociables et instruments dérivés	106
Gestion du capital	107
Relations avec les investisseurs	108
Accords non comptabilisés	108
Instruments financiers	109
Aperçu de la gestion des risques	109
Gouvernance des risques, supervision et conception	110
Le conseil et ses comités	110
La direction et ses principaux comités sur les risques	110
Principaux groupes de gestion des risques	111
Taxonomie des risques	112
Gestion du risque financier	112
Gestion du risque opérationnel	117
Gestion du risque stratégique	117
MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	118
Changement de normes comptables	118
Mesures de performance non conformes aux IFRS	119
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	120

APERÇU ÉCONOMIQUE

Après un ralentissement de la croissance en 2019 dû à une montée des tensions commerciales, l'économie mondiale se préparait à une amélioration en 2020. Malheureusement, contre toute attente, la nouvelle maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a plongé le monde entier dans une crise sanitaire. La première vague pandémique et les restrictions gouvernementales durant les premiers mois de l'année ont précipité l'économie mondiale vers une chute record. Les gouvernements ont réagi promptement en accordant de l'aide d'un niveau sans précédent. Les banques centrales ont ramené leurs taux d'intérêt à leur valeur plancher et lancé des programmes d'achat d'actifs financiers à grande échelle, tandis que les gouvernements ont accordé de l'aide financière aux foyers et aux entreprises en détresse. Lorsque le nombre d'infections a reculé, les mesures de confinement se sont assouplies, les entreprises ont rouvert leurs portes, et les dépenses des ménages ont repris. En conséquence, la remontée économique a été forte au troisième trimestre. Cependant, cette récupération partielle a été freinée vers la fin de l'année lors d'une recrudescence des infections. Les consommateurs, aussi bien que les entreprises, sont restés sur leurs gardes, tandis que plusieurs économies clés ont de nouveau imposé des restrictions.

Les États-Unis, l'une des économies avancées les plus performantes, ont tout de même enregistré un fort taux de chômage. Selon les estimations, la croissance de son PIB réel a reculé de 3,7 %. La Réserve fédérale a été à l'origine de la vague de politiques d'assouplissement monétaire en lançant une série de programmes d'assouplissement quantitatif et en abaissant rapidement son taux directeur en mars 2020 pour le ramener dans sa fourchette cible de 0 % à 0,25 %.

En Europe, le PIB a chuté de 7,5 % en 2020, l'économie ayant été dévastée par la propagation du coronavirus et fragilisée par l'incertitude liée au Brexit, dont le dénouement s'est produit à la fin de l'année lors de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Toujours en 2020, l'économie canadienne s'est contractée de 5,4 %. Les exportations ont été durement touchées, régressant d'environ 13 % en valeur nominale, mais le commerce de marchandises s'est ressaisi plus rapidement que prévu en affichant une meilleure performance que durant la crise financière mondiale de 2008-2009. La Banque du Canada a réagi tôt face à la pandémie, en réduisant vite son taux directeur de 1,5 % pour le ramener à sa valeur plancher. Les programmes d'achat d'actifs financiers à grande échelle et l'aide financière directe ont grandement soutenu l'économie. La recrudescence des contaminations jette un doute sur la reprise de l'emploi, des exportations et des dépenses de consommation, qui tous commençaient à afficher une croissance en forme de V.

Dès mars 2020, le gouvernement canadien avait annoncé une série de mesures afin d'accroître notre capacité à aider les entreprises canadiennes aux prises avec des difficultés financières engendrées en raison de la lutte mondiale contre la COVID-19. Parmi ces mesures, citons le lancement du Programme de crédit aux entreprises (PCE) visant à hausser le volume d'activités des programmes de financement commercial et d'assurance par l'entremise de notre portefeuille de solutions financières, ainsi que l'amélioration de nos capacités sur le marché intérieur à venir en aide à nos institutions financières qui offrent des solutions de financement et de crédit aux entreprises canadiennes et qui, ainsi, en permettent un plus grand nombre à obtenir le crédit nécessaire pour pouvoir survivre à cette crise sans précédent. En outre, le ministre des Finances s'est vu attribuer temporairement la souplesse nécessaire pour fixer nos plafonds de capital et de passif éventuel, ainsi que le plafond du Compte du Canada. Cette souplesse temporaire a pris fin le 30 septembre 2020. Dans cette période, le plafond de nos passifs éventuels a été augmenté pour passer de 45 milliards à 90 milliards de dollars, tandis que celui du Compte du Canada est passé de 20 milliards à 115 milliards. Au cours de l'exercice, notre capital social autorisé a aussi été augmenté pour passer de 3 milliards à 15 milliards de dollars, et nous avons reçu des injections de capitaux totalisant 10 967 millions de dollars en vue de soutenir le pays dans sa lutte contre la pandémie.

En 2020, en raison de la crise économique, les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit qu'EDC a établies à l'égard de son portefeuille de prêts ont grimpé de 184 % pour se chiffrer à 2,9 milliards de dollars. Les hausses les plus élevées par secteurs industriels sont les suivantes : 662 millions de dollars pour l'aéronautique, 355 millions pour les technologies de l'information et des communications, 249 millions pour l'exploitation minière, 173 millions pour le pétrole et le gaz naturel, et 309 millions pour les prêts souverains. Par ailleurs, le montant net des passifs au titre des primes et des sinistres comptabilisés pour nos programmes d'assurance a augmenté de 290 millions de dollars pour refléter le risque accru engendré par la pandémie de COVID-19.

¹ EDC a appuyé 14,5 % de la totalité des exportations canadiennes et des investissements à l'étranger en 2020 

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre perte nette pour l'exercice s'élève à 1 352 millions de dollars, ce qui contraste avec le bénéfice net de 462 millions de 2019.

Exercice clos le 31 décembre
(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019
Produits du financement et des placements, montant net	1 223	1 219
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net ¹	285	257
Profits ou (pertes) réalisés ²	116	(7)
	1 624	1 469
Charges administratives	556	538
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	2 083	240
Charges liées aux sinistres	416	126
Bénéfice ou (perte) avant les (profits) ou pertes latents (Profits) ou pertes latents sur les instruments financiers ²	(1 431)	565
	(79)	103
Bénéfice ou (perte) net	(1 352) \$	462 \$

¹ Y compris les commissions de garantie de prêt.

² Incluses dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit – Pour 2020, nous avons comptabilisé une dotation de 2 083 millions de dollars (240 millions en 2019). La dotation au compte de correction de valeur et aux provisions de 2020 est surtout attribuable à la détérioration de la qualité du crédit, ainsi qu'aux dépréciations résultant de la pandémie de COVID-19.

Charges liées aux sinistres – Elles ont augmenté de 290 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse de la provision pour sinistres sur assurances, car les risques se sont accrus à cause de la pandémie de COVID-19.

Profits réalisés sur les instruments financiers – Ils ont atteint 116 millions de dollars en 2020, grâce surtout aux profits réalisés sur notre portefeuille de titres négociables.

Profits latents sur les instruments financiers – Ils se sont élevés à 79 millions de dollars en 2020, principalement en raison de la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2020, le dollar canadien s'est apprécié face au dollar américain, se négociant à 0,79 USD à la fin de l'année, contre 0,77 USD à la fin de 2019. Cette appréciation s'est traduite par une diminution de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le cours moyen du dollar canadien est demeuré stable à 0,75 USD en 2020.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts ont atteint 1 830 millions de dollars en 2020, en baisse de 465 millions par rapport à 2019. Le taux de rendement de notre portefeuille de prêts, compte tenu des produits sous forme de commissions sur prêts et des produits d'intérêts sur les prêts dépréciés, s'est établi à 3,30 %, en baisse de 107 points de base par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à l'affaiblissement des taux d'intérêt aux États-Unis par suite de la pandémie de COVID-19.

Les produits tirés des prêts dépréciés ont atteint 45 millions de dollars, ayant augmenté de 16 millions par rapport à 2019 à cause d'une augmentation de nouveaux cas de dépréciation.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2019

(en millions de dollars canadiens)	2020
Augmentation de la taille du portefeuille	52
Écart de change	2
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	(523)
Diminution des produits d'intérêts sur les prêts productifs	(469)
Diminution des produits sous forme de commissions sur prêts	(12)
Augmentation des produits tirés des prêts dépréciés	16
Variation nette des produits tirés des prêts	(465) \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

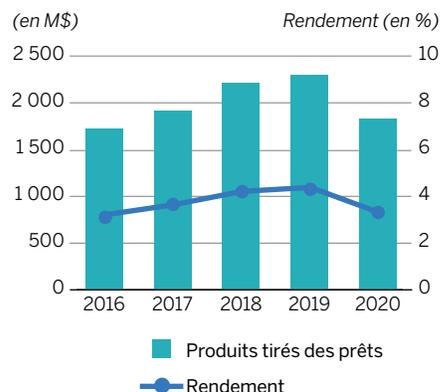
Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

En 2020, notre portefeuille de titres négociables fut surtout sensible à la fluctuation du taux des titres à court terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont fléchi à cause de la pandémie de COVID-19, le rendement de notre portefeuille de titres négociables a reculé, passant de 2,28 % en 2019 à 1,28 % en 2020.

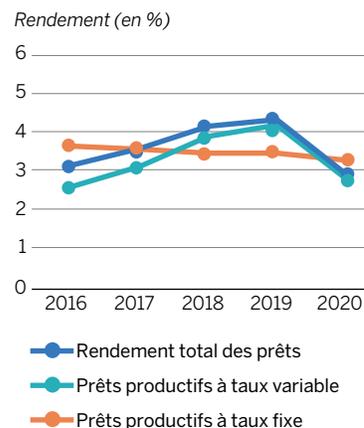
Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2019

(en millions de dollars canadiens)	2020
Augmentation de la taille du portefeuille	17
Écart de change	2
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	(109)
Variation nette des produits tirés des titres négociables	(90) \$

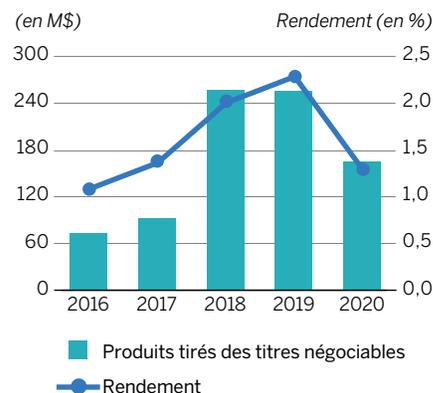
Produits tirés des prêts



Rendement des prêts



Produits tirés des titres négociables



Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. En 2020, les charges d'intérêts ont totalisé 760 millions de dollars, soit 547 millions de moins qu'en 2019.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts a reculé en passant de 2,41 % à 1,34 %, surtout à cause de la diminution du taux moyen de l'exercice résultant de la baisse des taux d'intérêt aux États-Unis survenue dans les derniers mois de 2019, et aussi à cause de la forte baisse des taux d'intérêt dans le monde en 2020 dans la foulée de la pandémie de COVID-19. Le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable a aussi baissé, passant de 2,53 % en 2019 à 1,18 % en 2020.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2019

(en millions de dollars canadiens)	2020
Diminution des charges attribuable à la baisse du taux d'intérêt effectif	(587)
Augmentation de la taille du portefeuille	35
Écart de change	5
Variation nette des charges d'intérêts	(547) \$

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

La marge de financement nette de 2020 correspond à 1,75 %, en baisse de 12 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent. Les facteurs qui en sont responsables sont notamment une hausse des écarts de taux sur les émissions d'emprunts, une baisse du rendement de notre portefeuille de titres négociables et un accroissement des prêts dépréciés qui, en fait, ne génèrent des intérêts qu'en fonction de leur valeur comptable nette.

Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

Pour 2020, le montant net des produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant de notre programme d'assurances se monte à 230 millions de dollars, ayant augmenté de 28 millions comparativement à celui de 2019.

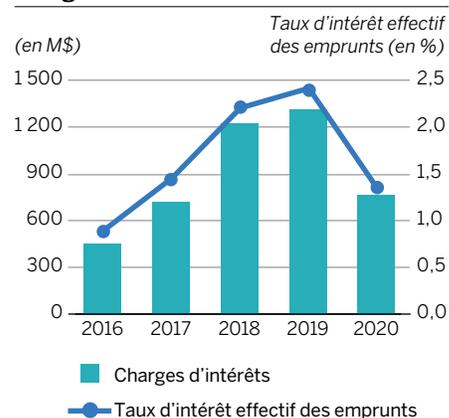
L'augmentation traduit les activités facilitées grâce à notre aide à la lutte contre la pandémie de COVID-19, incluant le soutien aux PME ainsi que les activités additionnelles assumées par nos groupes de produits de garantie pour le commerce international et d'assurance crédit.

Les primes d'assurance et commissions de garantie nettes acquises sur le groupe de produits de garanties pour le commerce international ont totalisé 99 millions de dollars, soit une hausse de 17 millions comparativement à celles de 2019, due principalement à l'intensification des activités dans le secteur des infrastructures et de l'environnement. Nous avons aussi constaté une intensification des activités dans le secteur du pétrole et du gaz naturel en raison de notre réponse à la pandémie de COVID-19.

Les primes d'assurance nettes provenant du groupe de produits d'assurance crédit ont totalisé 112 millions de dollars, ayant grimpé de 12 millions comparativement à celles de 2019 du fait surtout d'une intensification des activités dans le secteur des technologies de l'information et des communications et le secteur de l'industrie légère.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Charges d'intérêts



Marge de financement nette



Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2020 ont totalisé 195 millions de dollars, comparativement aux autres charges de 110 millions de dollars en 2019.

Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et la majorité de nos emprunts sont inscrits à la juste valeur, tandis que

nos prêts le sont au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent selon le cas, les fluctuations des taux du marché donnent lieu à des profits et à des pertes latents uniquement sur les instruments comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans les autres (produits) ou charges. En 2020, en raison d'un recul des taux d'intérêt, nous avons comptabilisé des pertes nettes latentes de 144 millions de dollars (271 millions en 2019). Voir la [page 115](#) pour des précisions sur nos dérivés.

En 2020, notre portefeuille de placements a enregistré des profits nets réalisés et latents de 228 millions de dollars, principalement grâce à l'excellent rendement de notre portefeuille de fonds et de notre portefeuille de placements directs.

Les profits nets réalisés et latents de notre portefeuille de titres négociables ont totalisé 216 millions de dollars en 2020, principalement en raison de profits réalisés de la vente d'actifs ainsi que de profits latents de 114 millions de dollars découlant du recul des taux d'intérêt du marché en raison de la pandémie de COVID-19.

Dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit

En 2020, nous avons comptabilisé des dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit de 2 083 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts, surtout à cause de la détérioration de la qualité du crédit attribuable à la pandémie de COVID-19, notamment en augmentant ces dotations pour notre portefeuille de prêts dépréciés, pour les nouvelles dépréciations liées à plusieurs débiteurs et pour la détérioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts productifs. Nous avons aussi modifié trois modèles de pertes en cas de défaillance en 2020 (voir la [page 151](#)).

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Réévaluations ¹	1 778	229
Révision des modèles de probabilité de défaillance ¹	–	53
Révision des modèles de pertes en cas de défaillance ¹	219	–
Nouveaux montages ²	612	104
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ²	(526)	(146)
Dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	2 083 \$	240 \$

¹ Voir la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

² Représente les besoins en dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (ou reprise) par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement. Nous tenons aussi compte de l'incidence de la variation de la valeur des nantissements relatifs à nos prêts garantis, car cette incidence devrait être prise en compte ensemble avec l'incidence des remboursements sur ces prêts.

Les dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit pour l'exercice, par secteurs industriels, se présentent comme suit :

Dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit par secteurs industriels

(en millions de dollars canadiens)	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2020 Total	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2019 Total
Aéronautique	527	135	662	(25)	57	32
Technologies de l'information et des communications	115	240	355	(26)	15	(11)
Exploitation minière	34	215	249	(43)	5	(38)
Pétrole et gaz naturel	83	90	173	41	18	59
Transport de surface	61	32	93	13	8	21
Autres	151	91	242	28	119	147
Total des comptes commerciaux	971	803	1 774	(12)	222	210
Prêts souverains	309	–	309	30	–	30
Total	1 280 \$	803 \$	2 083 \$	18 \$	222 \$	240 \$

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

Charges liées aux sinistres

Nous avons enregistré des charges liées aux sinistres de 416 millions de dollars en 2020, une augmentation de 290 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Les indemnités versées en 2020 comprennent 111 millions de dollars versés à des propriétaires de petites et moyennes entreprises exportatrices, surtout en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19.

L'accroissement de la provision nette pour sinistres en 2020 est dû au risque accru que représente l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19.

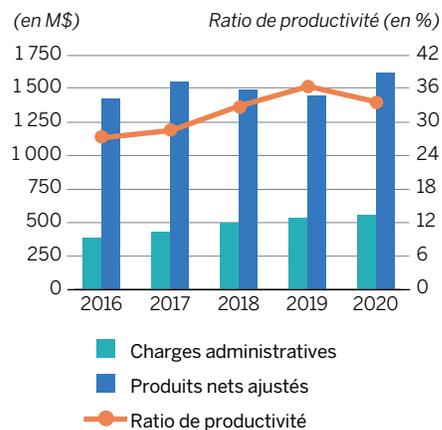
(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Indemnités versées	164	465
Indemnités recouvrées	(27)	(18)
Augmentation (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	279	(331)
(Augmentation) diminution des indemnités recouvrables sur assurances	(3)	8
Frais de gestion des sinistres	3	2
Total des charges liées aux sinistres	416 \$	126 \$

Charges administratives

Les charges administratives de 2020 totalisent 556 millions de dollars, en hausse de 18 millions par rapport à celles de l'exercice précédent. En effet, nous avons subi une hausse des coûts des ressources humaines en raison des ressources additionnelles requises pour mener à bien les initiatives liées à la COVID-19 ainsi qu'à cause d'une augmentation des coûts des régimes de retraite. La majoration des coûts des régimes de retraite résulte surtout de l'abaissement du taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations de retraite.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. Le ratio de productivité de 2020 a diminué en s'établissant à 33,6 %, ce qui est meilleur que la projection établie dans le Plan d'entreprise, car nos produits nets ont dépassé les prévisions.

Charges administratives



SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

À la fin de 2020, les actifs totalisaient 67,7 milliards de dollars, ayant augmenté de 3,1 milliards depuis la fin de 2019, grâce surtout à l'augmentation des prêts et des instruments dérivés, malgré une hausse du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts.

Les prêts ont grimpé de 3,2 milliards de dollars depuis 2019, essentiellement en raison des déboursements nets sur les prêts. En raison de l'environnement économique difficile, les clients d'EDC ont commencé à faire des prélèvements sur leurs facilités de crédit renouvelables afin de préserver leur liquidité. En 2020, des prélèvements sur les facilités de crédit de 1,2 milliard de dollars ont été effectués, ce qui a contribué à la croissance de l'ensemble de la situation des prêts bruts.

La hausse de 1,7 milliard de dollars du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts par rapport à 2019 découle surtout de l'accroissement des dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, comme déjà mentionné.

Les emprunts ont baissé de 7,4 milliards de dollars depuis 2019 puisque les injections de capitaux reçues ont surtout servi à réduire la dette.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Trésorerie et titres négociables	10 745	10 930
Instruments dérivés	2 126	668
Prêts	54 722	51 565
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 630)	(930)
Placements	2 032	1 627
Autres	702	712
Total des actifs	67 697 \$	64 572 \$
Emprunts	45 020	52 404
Instruments dérivés	1 623	1 269
Passifs au titre des primes et des sinistres	820	500
Autres passifs	944	643
Capitaux propres	19 290	9 756
Total des passifs et des capitaux propres	67 697 \$	64 572 \$

Analyse du Plan d'entreprise

(Analyse de 2021 selon le Plan d'entreprise déposé en 2020; les chiffres pourraient varier par rapport à la version définitive du Plan qui a été approuvée.)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2020 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2020 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2021 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2020.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2021	Chiffres réels de 2020	Plan d'entreprise 2020
Produits du financement et des placements, montant net	1 250	1 223	1 324
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	396	285	284
Autres (produits) ou charges	91	(195)	5
Charges administratives	713	556	545
Dotations au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	608	2 083	804
Charges liées aux sinistres	300	416	200
Bénéfice ou (perte) net	(66)	(1 352)	54
Autres éléments du résultat global	39	(81)	32
Résultat global	(27) \$	(1 433) \$	86 \$

* Y compris les commissions de garantie de prêt.

Plan d'entreprise 2020

La perte nette de 2020 correspond à 1 352 millions de dollars, en contraste avec le bénéfice net de 54 millions projeté dans le Plan d'entreprise 2020, écart dont les principales causes sont les suivantes :

- La dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit a dépassé celle établie dans le Plan d'entreprise de 1 279 millions de dollars, principalement en raison d'une détérioration imprévue de la qualité du crédit et de nouveaux cas de dépréciation attribuables à la pandémie de COVID-19, ainsi que de l'adoption de nouveaux modèles de pertes en cas de défaillance, comme mentionné à la [page 151](#).
- Les charges liées aux sinistres ont dépassé de 216 millions de dollars celles prévues dans le Plan d'entreprise, principalement en raison du risque accru découlant de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19.
- Les autres produits ont dépassé de 200 millions de dollars ceux prévus dans le Plan d'entreprise, principalement en raison des profits réalisés et profits latents sur notre portefeuille de titres négociables et notre portefeuille de placements, résultat en partie contrebalancé par la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- Puisque les taux d'intérêt ont régressé en 2020, donnant lieu à des produits tirés des prêts et à des charges d'intérêts inférieurs aux projections annoncées dans le Plan d'entreprise 2020, le montant net des produits du financement et des placements est en recul de 101 millions de dollars comparativement au montant annoncé dans le Plan. Ce recul s'explique surtout par la diminution des produits sous forme de commissions sur prêts, un recul plus prononcé que prévu des déboursements nets sur les prêts, la variation des taux d'intérêt et une augmentation des produits tirés des prêts dépréciés. À mesure qu'un prêt se déprécie, les intérêts générés reculent puisque les produits sont comptabilisés sur la valeur comptable nette du prêt plutôt que sur la valeur comptable brute.

Plan d'entreprise 2021

La perte nette de 2021 devrait s'établir à 66 millions de dollars, soit une amélioration de 1 286 millions de dollars du résultat net par rapport à celui de 2020, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- La dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit devrait diminuer de 1 475 millions de dollars, car nous ne nous attendons pas à un même degré de détérioration de la qualité du crédit en 2021.
- Les autres charges devraient totaliser 91 millions de dollars en 2021, ce qui contraste avec les autres produits de 195 millions de dollars de 2020. En 2021, nous nous attendons à des pertes réalisées résultant de la vente de prêts, alors qu'en 2020, nous avons réalisé des profits sur notre portefeuille de titres négociables essentiellement. De plus, nous avons enregistré des profits latents sur notre portefeuille de placements et de titres négociables en 2020, mais à cause de la volatilité de nos instruments et de la difficulté à estimer les pertes et profits latents, aucune prévision des profits et des pertes latents n'a été établie dans le Plan d'entreprise.
- Nous projetons une baisse de 116 millions de dollars des charges liées aux sinistres en 2021, car nous ne nous attendons pas à un même degré de risque d'assurance attribuable à la pandémie en 2020.
- Les charges administratives devraient augmenter de 157 millions de dollars par rapport à celles de 2020. Des ressources additionnelles sont requises pour mener à bien les initiatives gouvernementales liées à la COVID-19, ce qui résultera en une augmentation des salaires et avantages sociaux. Nous amorcerons aussi une transformation stratégique qui vise à augmenter les débouchés pour le Canada et qui nécessitera des investissements massifs dans plusieurs domaines, notamment dans l'amélioration de nos technologies numériques.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2021	Chiffres réels de 2020	Plan d'entreprise 2020
Trésorerie et titres négociables	8 916	10 745	9 512
Instruments dérivés	1 733	2 126	761
Prêts	53 985	54 722	57 318
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 723)	(2 630)	(1 723)
Placements	1 679	2 032	1 803
Autres actifs	693	702	718
Total des actifs	65 283 \$	67 697 \$	68 389 \$
Emprunts	46 305	45 020	53 713
Instruments dérivés	2 018	1 623	2 065
Passifs au titre des primes et des sinistres	805	820	485
Autres passifs	923	944	683
Capital-actions	15 232	19 290	11 443
Total des passifs et des capitaux propres	65 283 \$	67 697 \$	68 389 \$

Plan d'entreprise 2020

En 2020, l'encours des prêts a été inférieur aux prévisions, affichant un manque de 2,6 milliards de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une baisse des déboursements nets et de l'écart de change.

Les emprunts accusent un recul de 8,7 milliards de dollars par rapport au Plan, les injections de capitaux reçues ayant principalement été utilisées pour rembourser la dette. Les injections de capital n'étaient pas prévues au moment de la rédaction du Plan d'entreprise.

Plan d'entreprise 2021

Le Plan d'entreprise 2021 projette une baisse de la trésorerie et des titres négociables, mais une hausse des emprunts, car EDC s'attend à effectuer des versements de dividende. Voir la [page 169](#) pour des précisions sur le versement d'un dividende.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2020, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 121 milliards de dollars, soit 7 milliards de plus qu'à la fin de 2019, surtout en raison d'un soutien accru offert au pays dans sa lutte contre la pandémie de COVID-19. L'exposition au Canada a augmenté en passant de 20 % en 2019 à 26 % en 2020, alors que l'exposition aux États-Unis (26 %) est restée telle qu'elle était en 2019.

Exposition par portefeuille

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement ¹	56 804	53 228
Engagements et garanties ²	22 619	25 834
Total du portefeuille de financement	79 423	79 062
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	14 362	12 078
Assurance d'institution financière	2 897	1 970
Garanties pour le commerce international	11 295	9 026
Assurance risques politiques	651	838
Cession en réassurance ³	(218)	(222)
Total du portefeuille d'assurances	28 987	23 690
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	12 871	11 598
Exposition totale	121 281 \$	114 350 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

² Y compris 770 millions de dollars pour les engagements de placements (839 millions en 2019).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

⁴ Y compris les liquidités.

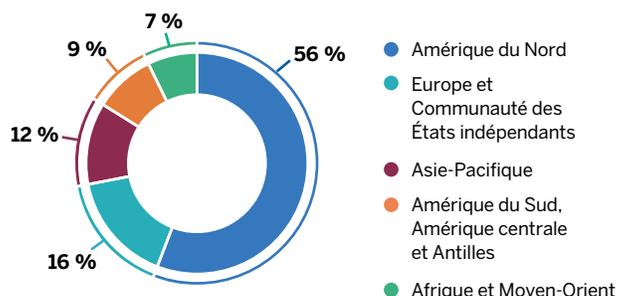
Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par secteurs industriels.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

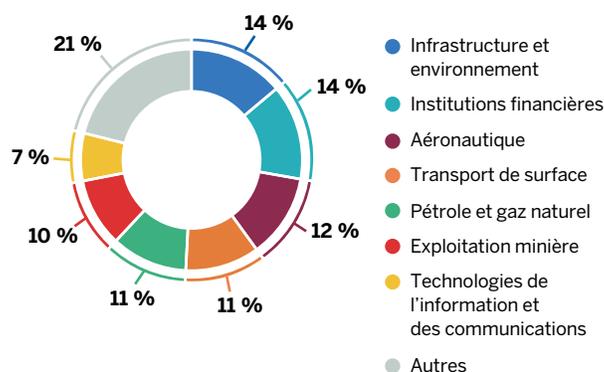
PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Exposition par marché géographique



Exposition par secteur industriel



Prêts bruts

À la fin de 2020, les prêts bruts totalisaient 54 772 millions de dollars, ayant augmenté de 3,2 milliards de dollars ou de 6 % en un an. L'augmentation s'explique surtout par des déboursements nets de 3 380 millions de dollars, contrebalancés en partie par les ventes, sorties et réductions de valeur de prêts au cours de l'exercice et par l'écart de change.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés. Voir les [pages 150 et 151](#) pour des précisions sur l'évaluation des risques et la pandémie de COVID-19.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2020, les prêts dépréciés bruts totalisaient 1 964 millions de dollars, ayant augmenté de 574 millions en un an, surtout à cause de l'incertitude économique liée à la COVID-19. Au cours de l'exercice, les nouveaux cas de dépréciation se sont chiffrés à 1 038 millions de dollars, attribuables notamment à deux débiteurs du secteur des technologies de l'information et des communications (424 millions de dollars), à trois débiteurs du secteur du pétrole et du gaz naturel (214 millions) et à trois débiteurs du secteur de l'aéronautique (201 millions). Ces nouveaux cas ont été partiellement compensés par des recouvrements de principal (262 millions de dollars) et des ventes de prêts (180 millions). Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a augmenté, passant de 2,69 % en 2019 à 3,59 % en 2020.

La note 5 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par secteurs industriels.

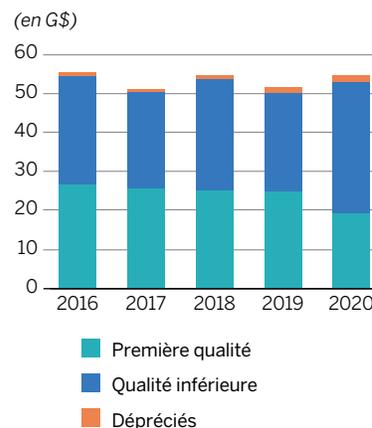
Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2020		Exposition en 2019	
					\$	%	\$	%
Secteur industriel								
Aéronautique	11 153	2 473	131	(96)	13 661	18	12 048	16
Transport de surface	7 973	3 003	518	–	11 494	15	10 893	14
Infrastructure et environnement	8 339	2 472	604	–	11 415	15	8 523	11
Pétrole et gaz naturel	6 770	4 586	184	(573)	10 967	15	13 445	18
Exploitation minière	6 527	1 776	245	(527)	8 021	11	8 681	12
Industrie légère	2 469	1 709	1 357	–	5 535	7	5 120	7
Technologies de l'information et des communications	4 431	389	679	(13)	5 486	7	6 799	9
Institutions financières	3 428	750	46	1 209	5 433	7	6 134	8
Ressources	2 578	463	373	–	3 414	5	3 672	5
Total	53 668 \$	17 621 \$	4 137 \$	– \$	75 426 \$	100	75 315 \$	100

Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres secteurs vers le secteur des institutions financières.

En 2020, l'exposition de qualité inférieure s'est accentuée en atteignant 66 % (50 % en 2019) de l'exposition totale à cause de l'incertitude économique associée à la COVID-19. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des secteurs suivants : aéronautique (25 %); pétrole et gaz naturel (17 %); infrastructure et environnement (15 %).

Prêts bruts



À la fin de 2020, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 5 811 millions de dollars, soit 8 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- un débiteur du secteur du transport de surface, se trouvant au Royaume-Uni, pour une exposition totale de 1 306 millions de dollars;
- un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 274 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant au Chili, pour une exposition totale de 1 146 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'aéronautique, se trouvant aux États-Unis, pour une exposition totale de 1 111 millions de dollars;
- un débiteur du secteur de l'exploitation minière, se trouvant aux Émirats arabes unis, pour une exposition totale de 974 millions de dollars.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties s'élève à 5 098 millions de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2020		Exposition en 2019	
				\$	%	\$	%
Pays							
Angola	427	–	–	427	36	454	35
Égypte	299	53	–	352	29	329	26
Indonésie	81	–	–	81	7	116	9
Serbie	53	–	–	53	4	60	5
Pakistan	47	–	–	47	4	48	4
Chine	44	–	–	44	4	53	4
Uruguay	–	–	36	36	3	49	4
Cuba	35	–	–	35	3	35	3
Rwanda	33	–	–	33	3	44	3
Autres	85	2	–	87	7	93	7
Total	1 104 \$	55 \$	36 \$	1 195 \$	100	1 281 \$	100

L'exposition liée aux comptes souverains comprend un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 93 % (92 % en 2019).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 2 900 millions de dollars à la fin de 2020, en hausse de 1 880 millions par rapport à 2019, surtout en raison de la pandémie de COVID-19.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2020 sont les suivants :

- la réévaluation faisant suite à une détérioration nette de la qualité du crédit – hausse de 1 778 millions de dollars;
- les nouveaux montages – hausse de 612 millions de dollars;
- l'application de nouveaux et d'anciens, mais modifiés, modèles de pertes en cas de défaillance – hausse de 219 millions de dollars;
- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 526 millions de dollars;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 73 millions de dollars;
- l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain – baisse de 130 millions de dollars.

PLACEMENTS

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt; placements de capital-risque, ainsi que placements en actions de sociétés fermées, de phase avancée et axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Nos placements auprès des exportateurs sont effectués soit directement dans les entreprises canadiennes, soit par l'entremise de fonds canadiens partenaires. En outre, nous investissons dans des fonds internationaux présents sur des marchés prioritaires, où ces placements peuvent faciliter les relations d'affaires canadiennes à l'international, dans le but de favoriser l'essor des exportateurs canadiens et de faciliter leurs relations à l'étranger. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

Face à la pandémie de COVID-19, EDC a aussi soutenu les exportateurs canadiens en 2020 en établissant un programme d'investissement de contrepartie permettant un déploiement rapide de liquidités pour aider les PME exportatrices. Le programme investit un montant égal aux investissements effectués par des partenaires du secteur privé qui sont des fonds de capital-risque, des fonds d'actions de sociétés fermées et d'autres sociétés.

En raison de notre objectif commercial d'accroître les placements, nous avons augmenté notre exposition de 337 millions de dollars en les portant à 2 802 millions en 2020, les placements en actions de sociétés fermées étant les principaux responsables de cette hausse. Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords d'investissement pour 299 millions de dollars (445 millions en 2019), y compris des investissements de 126 millions dans 56 PME dans le cadre du programme d'investissement de contrepartie.

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

EDC offre des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident ces institutions à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture dont ils ont besoin. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger et/ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacun de ses quatre principaux groupes de produits d'assurance n'est pas quantifiée de la même manière. Pour les groupes de produits d'assurance crédit ainsi que d'assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations viennent s'ajouter aux activités facilitées par ces groupes de produits. Quant au groupe de produits de garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est du groupe de produits d'assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

Dans le cadre de la réponse d'EDC à la pandémie de COVID-19, nous avons amélioré nos programmes d'assurance existants afin de mieux soutenir les entreprises, incluant les PME, qui ont des défis de liquidités à relever. Nous y sommes parvenus en accroissant nos limites d'exposition au risque relativement à plusieurs produits offerts dans le cadre des programmes d'assurance crédit ainsi que des garanties pour le commerce international en raison d'une demande accrue de la part des entreprises canadiennes. Nous y sommes aussi arrivés en augmentant notre appétit pour le risque à même le programme d'Assurance crédit afin de couvrir davantage d'exportateurs canadiens.

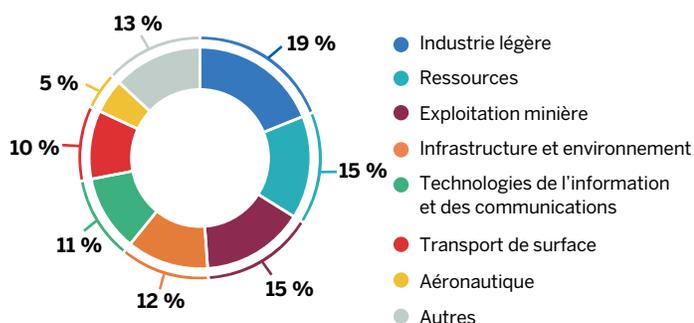
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

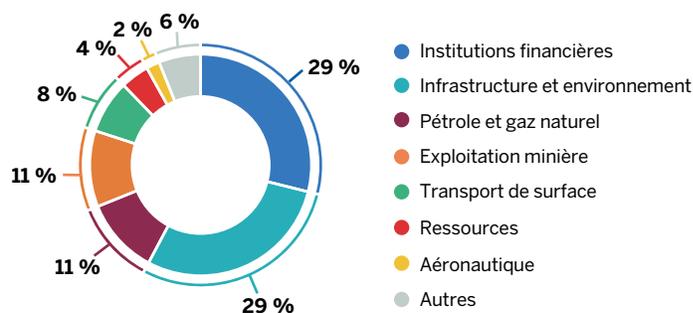
À la fin de 2020, les assurances en vigueur totalisaient 28 987 millions de dollars (23 690 millions en 2019). L'augmentation s'explique surtout par notre soutien à la lutte contre les retombées de la pandémie de COVID-19.

Les graphiques ci-dessous indiquent, par secteurs industriels, notre exposition relative aux groupes de produits d'assurance crédit ainsi que de garanties pour le commerce international.

**Assurance crédit –
Exposition par secteur industriel**

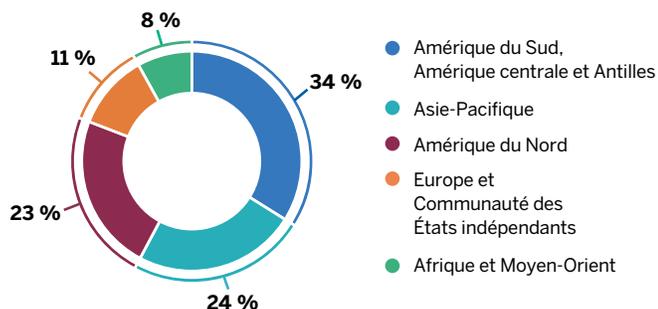


**Garanties pour le commerce international –
Exposition par secteur industriel**

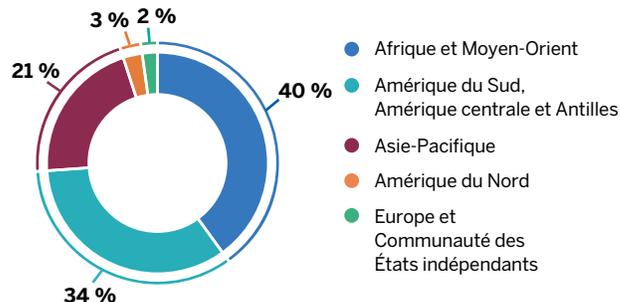


Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marchés géographiques pour nos groupes de produits d'assurance d'institution financière ainsi que d'assurance risques politiques.

**Assurance d'institution financière –
Exposition par marché géographique**



**Assurance risques politiques –
Exposition par marché géographique**



Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par secteurs des exportateurs assurés :

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	\$	%	\$	%
Industrie légère	64	40	22	5
Infrastructure et environnement	38	23	23	5
Ressources	24	15	15	3
Technologies de l'information et des communications	17	10	10	2
Transport de surface	12	7	13	3
Pétrole et gaz naturel	9	5	382	82
Indemnités versées	164	100	465	100
Indemnités recouvrées	(27)		(18)	
Montant net des indemnités versées	137 \$		447 \$	

En 2020, les indemnités versées se sont élevées à 164 millions de dollars et ont représenté 1 136 demandes d'indemnisation venant de 83 pays (1 303 demandes de 79 pays en 2019). Pour 2020, la plus grande concentration d'indemnités versées est dans le groupe de produits d'assurance crédit et résulte de risques en Amérique du Nord.

En 2020, nous avons recouvré 31 millions de dollars au total (20 millions en 2019), dont 4 millions ont été versés à des exportateurs (2 millions en 2019).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par tailles.

Passifs au titre des primes et des sinistres

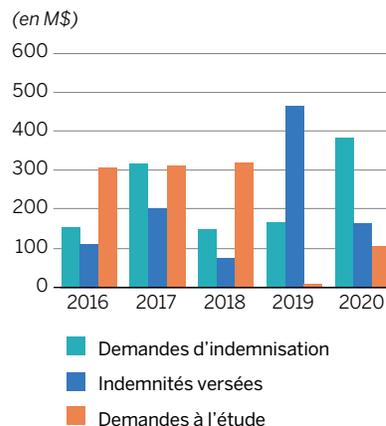
Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

En 2020, le risque associé au portefeuille d'assurance s'est aggravé à cause surtout de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19. Pour cette raison, nous avons élaboré une méthode pour estimer quelles seraient les répercussions de la pandémie sur notre portefeuille. Nous avons donc estimé les notes de risque spécifiques à chaque secteur industriel pour calculer la fréquence des sinistres éventuels.

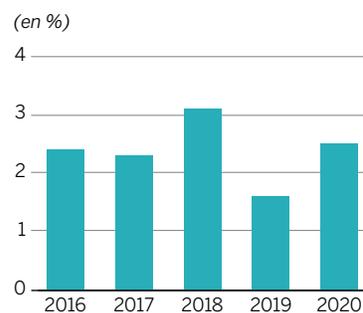
À la fin de 2020, les passifs au titre des primes et des sinistres totalisaient 820 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs s'élevaient à 670 millions, une hausse de 290 millions par rapport à 2019, due principalement à la pandémie de COVID-19.

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, mais elle est aussi prise en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. La quote-part des réassureurs s'élevait à 150 millions de dollars, soit autant qu'en 2019. Si nous devons verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Demandses d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)



Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2020	Exposition en 2019
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	3 514	1 991	2 613	8 118	9 658
AA+	–	20	6	26	27
AA	–	–	–	–	40
AA-	789	–	–	789	732
A+	1 634	–	38	1 672	244
A	40	–	–	40	225
A-	98	–	–	98	–
BBB+	–	–	–	–	4
BBB	2	–	–	2	–
Total	6 077 \$	2 011 \$	2 657 \$	10 745 \$	10 930 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la [page 115](#).

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2020, nos contreparties avaient fourni 292 millions de dollars en nantissement pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 546 millions de dollars (79 millions en 2019). L'exposition nette s'est accrue par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de l'effet de la variation des taux de change sur les swaps de devises à long terme et à cause des nouveaux swaps de devises à court terme qui ont converti, en dollars américains, les injections de capitaux reçus en dollars canadiens.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition brute	Compensation du risque*	Nantissements détenus	Exposition nette en 2020	Exposition nette en 2019
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans					
AA-	197	577	631	1 405	(1 036)	–	369	41
A+	61	139	61	261	(164)	(23)	74	3
A	24	81	325	430	(85)	(269)	76	35
A-	2	–	28	30	(3)	–	27	–
Total	284 \$	797 \$	1 045 \$	2 126 \$	(1 288) \$	(292) \$	546 \$	79 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque d'entreprise/risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Suffisance du capital

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019
Demande de capital		
Risque de crédit	4 829	2 965
Risque de marché	1 135	934
Risque opérationnel	226	225
Risque stratégique	524	412
Risque lié aux régimes de retraite	545	469
Initiatives stratégiques	300	100
Total de la demande de capital	7 559 \$	5 105 \$
Offre de capital	19 290 \$	9 756 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que des risques graves, mais plausibles, pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

En 2020, pour avoir aidé les entreprises canadiennes dans le cadre de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19, nous avons reçu des injections de capitaux totalisant 10 967 millions de dollars et n'avons versé aucun dividende à notre actionnaire. En plus de déclarer un dividende de 580 millions de dollars en 2021 conformément à notre politique actuelle relative aux dividendes, nous déclarerons aussi un dividende exceptionnel de 6,7 milliards de dollars, dont le calcul sera basé sur la situation du capital du PCE ainsi que sur un ratio ciblé lié au PIEAFP.

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

Financement

En 2020, nous avons emprunté 8,9 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux par la voie d'émissions, publiques comme privées, de titres à revenu fixe libellés dans huit monnaies différentes.

Au cours du premier trimestre, nous avons été actifs sur les marchés publics en émettant pour 700 millions de livres sterling d'obligations à cinq ans au taux de référence SONIA (*Sterling Overnight Index Average*), pour 1 milliard d'euros d'obligations à cinq ans à taux fixe et pour 2 milliards de dollars américains d'obligations mondiales à trois ans et à taux fixe.

Lorsque la pandémie de COVID-19 a éclaté à la mi-mars, nous ne sommes pas retournés sur les marchés publics, mais avons plutôt financé le reste de nos besoins à long terme par des placements privés, des obligations remboursables par anticipation et des billets de monnaie de marchés émergents.

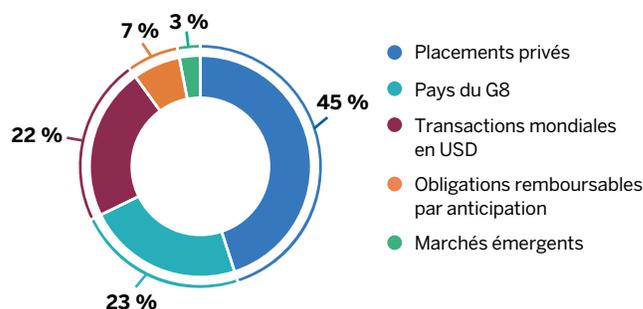
En 2020, nous avons reçu deux injections de capitaux de notre actionnaire, la première en mars pour 1,67 milliard de dollars et la deuxième en novembre pour 9,3 milliards de dollars. Ces injections nous ont permis de détenir assez de liquidités pour gérer les répercussions de la pandémie de COVID-19 et réduire nos besoins de crédit.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État de la situation financière.

EDC peut également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 24 pour d'autres précisions.

Financement total de 8,9 G USD en 2020



Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 3 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 21 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles du ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrions préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train d'investir grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un plan pour parfaire ces activités et favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, la GRE ne se résume pas à prendre plus ou moins de risques : elle vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.

Conformément aux objectifs de notre Cadre de GRE, la mise en application du modèle des 3LM continue de progresser. Le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à gérer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes et d'assurer la mise en place de contrôles adéquats à l'égard des risques qu'elle assume en vue d'offrir des solutions à ses clients.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six¹ comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par le président et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement de lui ou du chef de la direction des affaires commerciales, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont cinq sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

¹ Pour de plus amples renseignements sur les comités du Conseil, veuillez consulter la page 80 du présent Rapport annuel.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de direction

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES

Groupe de la gestion du risque global

Le Groupe de la gestion du risque global supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec le président et chef de la direction, le chef de la direction des affaires commerciales, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre président et chef de la direction.

La Vérification interne s'autogouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxonomie des risques

Notre taxonomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par secteurs industriels, surtout les secteurs du transport et des industries extractives, lesquels dominent les exportations canadiennes.

En raison de la période d'incertitude économique associée à la pandémie de COVID-19, l'exposition de qualité inférieure s'est accentuée en atteignant 66 % du portefeuille de prêts d'EDC. Ainsi, 89 % de la demande de capital est attribuable à cette catégorie de débiteurs.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

À cause de la pandémie de COVID-19 et de ses effets défavorables sur plusieurs de nos débiteurs, nous avons fourni à ces derniers de l'aide sous forme de dérogations et d'allègements, essentiellement des dérogations temporaires à des clauses restrictives de nature financière et des reports de remboursements de principal et d'intérêts. De plus, nous avons proactivement augmenté la fréquence des surveillances et des examens à l'endroit des débiteurs œuvrant dans les secteurs industriels les plus à risque. Nous avons aussi ajusté les facteurs de risque de notre portefeuille lorsque nous avons constaté que l'évaluation des risques provenant de notre modèle ne parvenait pas à refléter le risque dans notre portefeuille en raison de la pandémie.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon notre programme d'assurances et notre programme de financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe de la GRG ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe de la GRG ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue au président et chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par le président et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les secteurs industriels et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'assurance crédit, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes

qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président suppléant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale de 7,5 % (\pm 90 millions et 93 millions de dollars à la fin de 2020 et de 2019, respectivement) dans les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La deuxième limite correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % (\pm 2 319 millions et 1 279 millions de dollars à la fin de 2020 et de 2019, respectivement) de sa valeur nette actuelle.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	52	(52)	(30)	30
Variation du résultat net	446	(163)	273	(237)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(461)	313	(467)	457

* La valeur économique est la mesure de la valeur marchande d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Limite	30	31
Position	27	11

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(6)	6	(2)	2

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	2020 Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	2019 Valeur nette
Moins de 1 an	284	(448)	(164)	130	(400)	(270)
De 1 à 3 ans	797	(191)	606	173	(232)	(59)
De 3 ans à 5 ans	719	(223)	496	288	(155)	133
Plus de 5 ans	326	(761)	(435)	77	(482)	(405)
Juste valeur brute des contrats	2 126 \$	(1 623) \$	503 \$	668 \$	(1 269) \$	(601) \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2020, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 12 995 millions de dollars.
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2020, l'encours moyen du papier commercial a été de 10 349 millions de dollars.

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par le ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités et/ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous décomposons le risque opérationnel en huit sous-catégories :

- Conformité
- Cadre juridique
- Menaces (internes et externes)
- Modèles
- Gens
- Processus
- Technologies et interruption des activités
- Tiers

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en focalisant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des systèmes adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont la gestion du changement, la sécurité informatique, le crime financier et la fraude interne et externe. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques.

Sur une base annuelle, la haute direction identifie, évalue et surveille les principaux risques tout en tenant compte de ces risques opérationnels clés. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée et/ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 3 afférente à nos états financiers consolidés de 2020. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, les obligations au titre des prestations de retraite, et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, la juste valeur des instruments financiers, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la [page 138](#) du présent Rapport annuel.

À cause de la pandémie de COVID-19, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit (note 5 des états financiers consolidés) et les passifs au titre des primes et des sinistres (note 15 des états financiers consolidés). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

Changement de normes comptables

En 2020, nous avons adopté, en date du 1^{er} janvier 2020, les nouvelles normes IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ainsi que le *Cadre conceptuel de l'information financière*, que l'International Accounting Standards Board (IASB) a publiées. Les nouvelles normes et le cadre conceptuel sont décrits à la note 3 afférente à nos états financiers consolidés de 2020.

IFRS 17, Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a modifié IFRS 17 pour atténuer les préoccupations et les difficultés d'application dont les parties prenantes ont fait part. Pour EDC, les principales conséquences de cette modification se traduisent par le report de l'entrée en vigueur de la norme, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit deux ans plus tard que prévu. Cette norme concerne directement EDC et aura une incidence sur ses états financiers consolidés et les informations y afférentes. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement cette incidence. Nous ne pensons pas que les autres modifications auront un effet important sur les méthodes que nous adopterons.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié l'exposé-sondage *Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2*, qui modifie IFRS 9, *Instruments financiers*, IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et IFRS 16, *Contrats de location*. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, l'application anticipée étant permise. Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. Les modifications concernent directement EDC et auront une incidence sur les soldes respectifs des prêts, des emprunts et des instruments dérivés inscrits dans nos états financiers consolidés, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement cette incidence. Pour l'instant, notre groupe de travail pour le projet se concentre sur les activités essentielles, notamment l'évaluation des répercussions de la réforme sur nos systèmes et procédés actuels et des conséquences de l'utilisation du nouveau taux de référence approprié lors de la conversion de nos ententes de prêt et d'emprunt.

Allègements de loyer liés à la COVID-19

En mai 2020, l'IASB a publié le document *Allègements de loyer liés à la COVID-19 (modification d'IFRS 16)* qui représente une mesure de simplification au moment d'apprécier si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue ou non une modification de contrat de location. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, et il n'y a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital » à la [page 107](#).

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés de 105 millions de dollars (59 millions en 2019). Par ailleurs, les provisions techniques ont augmenté de 186 millions de dollars (25 millions en 2019).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019
Primes acquises	121	112
Cession en réassurance	(14)	(15)
Primes souscrites nettes	107 \$	97 \$
Sinistres subis nets	291 \$	84 \$
Taux de sinistre (en %)	272 %	87 %

EDC gère la sinistralité de son groupe de produits d'assurance crédit au moyen d'un taux de sinistre sur sept ans. En 2020, ce taux était de 115 % (83 % en 2019), en grande partie à cause de l'augmentation de la provision nette pour sinistres sur assurances attribuable à la COVID-19 en 2020 et des indemnités pour insolvabilité versées au second semestre de 2017 relativement à des acheteurs du secteur de la vente au détail aux États-Unis.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018	2017	2016
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	40 025	38 179	38 679	39 771	42 031
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	14 557	13 872	13 492	12 560	11 309
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	54 582	52 051	52 171	52 331	53 340
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	823	498	425	423	485
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	55 405 \$	52 549 \$	52 596 \$	52 754 \$	53 825 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 147	1 614	1 524	1 259	1 114
Prêts productifs à taux fixe	485	487	473	453	417
Autres produits tirés des prêts	198	194	210	203	189
Produits tirés des prêts	1 830 \$	2 295 \$	2 207 \$	1 915 \$	1 720 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	2,87 %	4,23 %	3,94 %	3,17 %	2,65 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,33 %	3,51 %	3,51 %	3,61 %	3,69 %
Rendement total des prêts productifs ¹	2,99 %	4,04 %	3,83 %	3,27 %	2,87 %
Rendement effectif total des prêts ²	3,30 %	4,37 %	4,20 %	3,63 %	3,20 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018	2017	2016
Moyenne des prêts productifs	54 582	52 051	52 171	52 331	53 340
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	823	498	425	423	485
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	–	2	3	–	10
Solde moyen des titres négociables	12 837	11 230	12 857	6 850	6 693
Solde moyen du portefeuille de placements	1 750	1 450	1 259	1 069	903
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	69 992 \$	65 231 \$	66 715 \$	60 673 \$	61 431 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 830	2 295	2 207	1 915	1 720
Location-financement	–	–	–	–	1
Titres négociables	165	255	257	93	73
Placements	14	7	9	9	9
Total des produits du financement et des placements	2 009	2 557	2 473	2 017	1 803
Charges d'intérêts	760	1 307	1 219	715	450
Charges de location et de financement	26	31	33	45	37
Produits du financement et des placements, montant net	1 223 \$	1 219 \$	1 221 \$	1 257 \$	1 316 \$
Marge de financement nette	1,75 %	1,87 %	1,83 %	2,07 %	2,14 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018	2017	2016
Groupe de produits d'assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	58 201	57 569	58 555	55 827	55 724
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	126	115	114	112	108
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,22 %	0,20 %	0,19 %	0,20 %	0,19 %
Groupe de produits d'assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	9 189	6 915	4 259	8 205	7 421
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	13	11	14	18	21
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,14 %	0,16 %	0,33 %	0,22 %	0,28 %
Groupe de produits de garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne du groupe de produits de garanties pour le commerce international	10 448	9 300	8 900	8 113	7 982
Primes et commissions acquises	99	82	76	67	62
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	0,95 %	0,88 %	0,86 %	0,83 %	0,78 %
Groupe de produits d'assurance risques politiques :					
Exposition moyenne du groupe de produits d'assurance risques politiques	830	869	897	1 154	1 328
Primes et commissions acquises	7	10	10	10	9
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	0,90 %	1,13 %	1,08 %	0,84 %	0,71 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	4 047	3 543	2 832	2 565	2 395
Commissions de garantie de prêt acquises	55	55	48	43	40
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,36 %	1,55 %	1,69 %	1,68 %	1,67 %

Tableau 4 : Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (ou reprise)

(en millions de dollars canadiens)	2020*	2019*	2018*	2017	2016
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (ou reprise) au titre des :					
Prêts	1 897	247	(18)	(90)	(4)
Engagements de prêts	42	(9)	10	(61)	(30)
Garanties de prêts	144	2	(3)	32	3
Total de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit (ou reprise)	2 083 \$	240 \$	(11) \$	(119) \$	(31) \$

* Les chiffres de 2018 à 2020 sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de 2016 et de 2017 n'ont pas été retraités et sont établis conformément à IAS 39.

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2020	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 430	8 796	767	263	11 111	–	–	2 693	32 060	26
États-Unis	8 734	6 517	7 843	389	36 ^{5,6}	–	–	7 822	31 341	26
Royaume-Uni	5 474	837	321	–	1	–	–	223	6 856	6
Mexique	3 185	1 190	566	12	–	27	–	2	4 982	4
Chili	3 956	596	82	178	–	6	–	–	4 818	4
Australie	3 209	281	196	–	–	–	–	596	4 282	4
Inde	2 720	123	270	15	2	4	–	–	3 134	3
Allemagne	2 491	96	257	–	2	–	–	130	2 976	2
Chine	1 281	438	594	194	12	136	–	–	2 655	2
Brésil	1 068	466	610	170	90	53	–	–	2 457	2
Autres pays ⁷	16 256	3 279	2 856	1 676	41	814	–	1 405	26 327	21
	56 804	22 619	14 362	2 897	11 295	1 040	–	12 871	121 888	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(389)	–	–	(389)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(218)	–	(218)	–
Total	56 804 \$	22 619 \$	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	(218) \$	12 871 \$	121 281 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2019	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
États-Unis	8 536	6 799	6 140	142	34	–	–	9 201	30 852	27
Canada	5 976	7 218	345	200	8 853 ^{5,6}	–	–	823	23 415	20
Royaume-Uni	5 134	1 665	280	–	1	–	–	181	7 261	6
Chili	3 436	1 279	71	125	–	6	–	–	4 917	4
Mexique	2 766	1 487	472	–	–	86	–	4	4 815	4
Australie	3 084	1 082	213	47	–	–	–	364	4 790	4
Inde	3 921	479	217	13	2	5	–	–	4 637	4
Brésil	1 327	1 105	545	130	96	87	–	–	3 290	3
Chine	1 566	451	643	196	5	239	–	–	3 100	3
Allemagne	1 586	98	202	–	5	–	–	131	2 022	2
Autres pays ⁷	15 896	4 171	2 950	1 117	30	1 323	–	894	26 381	23
	53 228	25 834	12 078	1 970	9 026	1 746	–	11 598	115 480	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(908)	–	–	(908)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(222)	–	(222)	–
Total	53 228 \$	25 834 \$	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	(222) \$	11 598 \$	114 350 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 651 millions de dollars (838 millions en 2019) de toutes les polices du groupe de produits d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 260 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (278 millions en 2019). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (56 % en 2019) et au Brésil dans une proportion de 39 % (42 % en 2019), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 10 274 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (8 230 millions en 2019). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 54 % (57 % en 2019), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 173 pays (179 en 2019) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1 589 millions de dollars (de 0,001 million à 1 720 millions de dollars en 2019).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par secteurs industriels

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2020	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Institutions financières	4 637	797	1 355	2 897	3 244	121	–	4 400	17 451	14
Infrastructure et environnement	8 894	3 445	1 692	–	3 247	251	–	–	17 529	14
Aéronautique	11 057	2 604	725	–	251	17	–	–	14 654	12
Transport de surface	7 973	3 521	1 361	–	917	126	–	–	13 898	11
Pétrole et gaz naturel	6 205	4 770	624	–	1 258	83	–	–	12 940	11
Exploitation minière	6 002	2 021	2 095	–	1 239	12	–	–	11 369	10
Industrie légère	2 953	3 241	2 785	–	522	12	–	–	9 513	8
Technologies de l'information et des communications	5 260	1 251	1 568	–	226	29	–	–	8 334	7
Ressources	2 719	878	2 157	–	391	–	–	–	6 145	5
Total des comptes commerciaux	55 700	22 528	14 362	2 897	11 295	651	–	4 400	111 833	92
Comptes souverains	1 104	91	–	–	–	–	–	8 471	9 666	8
	56 804	22 619	14 362	2 897	11 295	651	–	12 871	121 499	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(218)	–	(218)	–
Total	56 804 \$	22 619 \$	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	(218) \$	12 871 \$	121 281 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2019	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Secteur industriel										
Comptes commerciaux :										
Pétrole et gaz naturel	7 624	5 830	654	–	746	74	–	–	14 928	13
Infrastructure et environnement	6 784	2 633	1 428	–	2 835	397	–	–	14 077	12
Institutions financières	4 989	1 145	519	1 970	2 609	153	–	1 846	13 231	12
Aéronautique	9 739	2 309	686	–	384	29	–	–	13 147	12
Transport de surface	6 131	4 762	1 266	–	370	116	–	–	12 645	11
Exploitation minière	5 908	2 773	2 122	–	1 271	20	–	–	12 094	10
Technologies de l'information et des communications	5 466	2 074	1 347	–	212	36	–	–	9 135	8
Industrie légère	3 053	2 708	1 995	–	295	13	–	–	8 064	7
Ressources	2 631	1 222	2 061	–	304	–	–	–	6 218	5
Total des comptes commerciaux	52 325	25 456	12 078	1 970	9 026	838	–	1 846	103 539	90
Comptes souverains	903	378	–	–	–	–	–	9 752	11 033	10
	53 228	25 834	12 078	1 970	9 026	838	–	11 598	114 572	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(222)	–	(222)	–
Total	53 228 \$	25 834 \$	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	(222) \$	11 598 \$	114 350 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Prêts commerciaux :		
Aéronautique	554	447
Technologies de l'information et des communications	317	39
Exploitation minière	308	300
Infrastructure et environnement	265	271
Industrie légère	232	158
Pétrole et gaz naturel	146	81
Transport de surface	71	21
Ressources	37	64
Institutions financières	25	-
Total des comptes commerciaux	1 955	1 381
Prêts souverains :		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	1 964 \$	1 390 \$

Tableau 8 : Prêts productifs – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Secteur industriel						
Comptes commerciaux :						
Aéronautique*	13 119	502	3,8	11 537	45	0,4
Pétrole et gaz naturel	10 793	191	1,8	13 361	126	0,9
Technologies de l'information et des communications	5 151	112	2,2	6 732	22	0,3
Infrastructure et environnement	11 134	110	1,0	8 249	66	0,8
Industrie légère	5 233	89	1,7	4 869	28	0,6
Transport de surface	11 405	79	0,7	10 860	34	0,3
Exploitation minière	7 697	55	0,7	8 379	23	0,3
Ressources	3 370	46	1,4	3 610	36	1,0
Institutions financières	5 409	19	0,4	6 213	4	0,1
Total des comptes commerciaux	73 311	1 203	1,6	73 810	384	0,5
Comptes souverains	1 186	346	29,2	1 272	44	3,5
Total	74 497 \$	1 549 \$	2,1	75 082 \$	428 \$	0,6

* Y compris l'exposition aux autres actifs de 13 millions de dollars (25 millions en 2019) ainsi que la correction de valeur et les provisions pour les autres actifs de 4 millions de dollars (1 million en 2019).

Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)	Placements	Montants promiss non déboursés		Exposition en 2020		Exposition en 2019	
				\$	%	\$	%
Exposition brute							
Marché canadien	1 287	443	1 730	62	1 353	55	
Autres économies avancées	86	69	155	5	154	6	
Marchés émergents	659	258	917	33	959	39	
Total	2 032 \$	770 \$	2 802 \$	100	2 466 \$	100	

Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	20	925	3	331	18	1 133	2	364
100 001 \$ – 1 000 000 \$	49	184	9	24	39	158	4	17
Plus de 1 000 000 \$	95	27	15	4	408	12	12	5
Total	164 \$	1 136	27 \$	359	465 \$	1 303	18 \$	386

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	127		
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	128		
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	131		
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	132		
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	133		
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	134		
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	135		
1. Mandat de la Société	135		
2. Répercussions de la COVID-19	136		
3. Résumé des méthodes comptables significatives	136		
4. Titres négociables	146		
5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	147		
6. Placements	154		
7. Autres actifs	154		
8. Immobilisations corporelles	155		
9. Immobilisations incorporelles	155		
10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	156		
		11. Dettes fournisseurs et autres crédits	156
		12. Instruments d'emprunt	157
		13. Instruments dérivés	158
		14. Échéances des instruments d'emprunt	160
		15. Passifs au titre des primes et des sinistres	161
		16. Engagements de financement	162
		17. Passifs éventuels	162
		18. Risques d'assurance	164
		19. Capital social	168
		20. Gestion du capital	169
		21. Juste valeur des instruments financiers	169
		22. Risques liés aux instruments financiers	173
		23. Obligations contractuelles	175
		24. Entités structurées	175
		25. Produits tirés des prêts	176
		26. Charges d'intérêts	176
		27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	177
		28. Charges liées aux sinistres	177
		29. Autres (produits) ou charges	177
		30. Charges administratives	178
		31. Régimes de prestations de retraite	178
		32. Transactions entre parties liées	184
		33. Opérations portées au Compte du Canada	185

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, à la provision pour pertes sur engagements de prêts, aux garanties de prêts, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à des mécanismes de contrôle financier et administratifs, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs, l'autorisation appropriée des transactions, l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en oeuvre sur une base continue.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international et le ministre des Finances, lorsque la ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 33 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

La présidente et chef de la direction,



Mairead Lavery

Le 10 mars 2021

La première vice-présidente, Finances,
et chef de la direction financière par intérim,



Marsha Acott



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans la section Revue financière du rapport annuel (mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états), que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations contenues dans les autres sections du rapport annuel, qui sont censés être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date de notre rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Si, à la lecture des sections du rapport annuel autre que la section Revue financière, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces sections, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et les règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Normand Lanthier, CPA, CA

Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 10 mars 2021

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	2020	2019
Actifs			
Trésorerie		182	176
Titres négociables	4	10 563	10 754
Instruments dérivés	13	2 126	668
Prêts	5	54 722	51 565
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	5	(2 630)	(930)
Placements	6	2 032	1 627
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	15	150	120
Autres actifs	7	260	221
Actifs au titre des prestations de retraite	31	45	88
Immobilisations corporelles	8	40	43
Immobilisations incorporelles	9	84	108
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	123	132
Total des actifs		67 697 \$	64 572 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	11	179	117
Emprunts	12	45 020	52 404
Instruments dérivés	13	1 623	1 269
Obligations locatives	10	153	159
Obligations au titre des prestations de retraite	31	262	210
Provision pour pertes sur engagements de prêts	5	50	10
Passifs au titre des primes et des sinistres	15	820	500
Garanties de prêts	5, 17	300	147
Total des passifs		48 407	54 816
<i>Engagements de financement (note 16) et passifs éventuels (note 17)</i>			
Capital social	19	12 300	1 333
Résultats non distribués		6 990	8 423
Total des capitaux propres		19 290	9 756
Total des passifs et des capitaux propres		67 697 \$	64 572 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration le 10 mars 2021.



Robert S. McLeese
Administrateur



Mairead Lavery
Administratrice

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Produits du financement et des placements :			
Prêts	25	1 830	2 295
Titres négociables		165	255
Placements		14	7
Total des produits du financement et des placements		2 009	2 557
Charges d'intérêts	26	760	1 307
Charges de financement		26	31
Produits du financement et des placements, montant net		1 223	1 219
Commissions de garantie de prêt		55	55
Primes d'assurance et commissions de garantie		265	243
Cession en réassurance		(35)	(41)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	27	230	202
Autres (produits) ou charges	29	(195)	110
Charges administratives	30	556	538
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres		1 147	828
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	5	2 083	240
Charges liées aux sinistres	28	416	126
Bénéfice ou (perte) net		(1 352)	462
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	31	(81)	(40)
Résultat global		(1 433) \$	422 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Capital social	19	12 300	1 333
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		8 423	9 012
Ajustement au titre de la transition à IFRS 16		-	(1)
Solde révisé à l'ouverture de l'exercice		8 423	9 011
Bénéfice ou (perte) net		(1 352)	462
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		(81)	(40)
Dividende payé	19	-	(1 010)
Solde à la clôture de l'exercice		6 990	8 423
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		19 290 \$	9 756 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice ou (perte) net	(1 352)	462
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	2 083	240
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	279	(331)
Dotation aux amortissements	39	41
(Profits) ou pertes réalisés	(128)	8
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des créances au titre des intérêts sur les prêts	(233)	(160)
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	(98)	(174)
Variation des obligations au titre des intérêts et de la juste valeur des emprunts	361	439
Variation des instruments dérivés	(261)	(192)
Autres	20	(123)
Déboursements sur les prêts	(25 345)	(21 692)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	21 965	22 188
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(2 670)	706
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(387)	(311)
Encaissements sur les placements	189	152
Achats de titres négociables	(8 354)	(9 316)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	10 249	9 686
Achats d'immobilisations corporelles	(6)	(3)
Achats d'immobilisations incorporelles	(2)	(21)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	1 689	187
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	11 922	14 872
Remboursement d'emprunts à long terme	(13 606)	(14 574)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	30 321	37 037
Remboursement d'emprunts à court terme	(36 858)	(38 450)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(200)	(443)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	88	99
Émission de capital-actions	10 967	-
Dividende payé	-	(1 010)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 634	(2 469)
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(62)	(85)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 591	(1 661)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	1 285	2 946
À la clôture de l'exercice	2 876 \$	1 285 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	182	176
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	2 694	1 109
	2 876 \$	1 285 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	891 \$	1 374 \$
Intérêts reçus en trésorerie	1 877 \$	2 382 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international (le « Ministre »).

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit le « Décret d'instruction pour les Sociétés d'État mères impliquées dans des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui ils prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du Gouvernement pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales ».

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que le Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). Nous avons observé cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans l'autorisation reçue le 5 juin 2018 du Ministre et modifiée aux termes de l'autorisation reçue le 27 juillet 2018, sauf en ce qui a trait à la transaction d'indemnisation mentionnée au paragraphe 3 de l'autorisation du 5 juin 2018. EDC a autrement suivi la directive en réalisant toutes les activités requises décrites dans l'autorisation obtenue du Ministre le 8 juillet 2019, laquelle a été modifiée le 31 août 2020, puis le 28 septembre 2020.

En août 2019, EDC a reçu une directive (P.C. 2019-1190) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* l'enjoignant d'octroyer des fonds à General Dynamics Land Systems – Canada Corporation selon les autorisations reçues du Ministre en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). EDC a suivi cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation reçue du Ministre le 19 août 2019.

En mars 2020, EDC a reçu une directive (C.P. 2020-206) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité que le Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* en vue des mesures à prendre pour gérer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, notamment soutenir et développer les activités sur le marché intérieur selon l'alinéa 10(1)a) de la *Loi* et toutes autres mesures accessoires qui pourraient s'avérer utiles ou nécessaires pour l'application de la directive. Nous avons reçu des autorisations et modifications relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et avons entrepris et continué d'entreprendre des transactions à cet égard en vertu des autorisations datées du 5, 8, 13 et 16 avril, du 12 mai et du 20 octobre 2020.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéfice ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie. Le plafond, qui ne peut à aucun moment être dépassé à moins d'être modifié par une loi de crédits, est de 90,0 milliards de dollars. En réaction à la pandémie de COVID-19, le ministre des Finances a été temporairement libre de décider du plafond à fixer pour le passif éventuel d'EDC du 25 mars 2020 au 30 septembre 2020. Au cours de cette période, ce plafond est passé de 45,0 à 90,0 milliards de dollars. À la fin de décembre 2020, les passifs éventuels totalisaient 33,2 milliards de dollars (27,2 milliards en 2019).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2020, la limite d'emprunt était de 310,8 milliards de dollars (155,2 milliards en 2019), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 45,0 milliards de dollars (52,4 milliards en 2019). L'augmentation de 155,6 milliards de dollars du montant maximal applicable en 2020 est en grande partie attribuable aux injections de capital de 10 967 millions de dollars reçues afin d'appuyer la réponse d'EDC à la pandémie de COVID-19.

2. Répercussions de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie. Les conséquences fâcheuses sur l'économie mondiale demeurent importantes. L'incertitude plane toujours sur l'ensemble de l'économie malgré le début de la campagne de vaccination. Par conséquent, les perspectives macroéconomiques restent floues.

INCIDENCE SUR LES ESTIMATIONS ET LE JUGEMENT

Comme le mentionne la note 3, la préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement et ait recours à des estimations qui influent sur la comptabilisation et l'évaluation des montants des actifs, des passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. À cause de la pandémie, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment les suivantes : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit (note 5); les passifs au titre des primes et des sinistres (note 15). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

3. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

Nouvelles normes, modifications et interprétations

La norme et la modification suivantes, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme étant pertinentes pour EDC. Les modifications s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020.

Cadre conceptuel de l'information financière – En mars 2018, l'IASB a publié un Cadre conceptuel révisé. Définissant les concepts fondamentaux de l'information financière, il vise à assurer l'uniformité dans les décisions relatives aux normes et le traitement des transactions de nature comparable, et ce, dans le but que soient fournies aux utilisateurs d'états financiers des informations utiles. Le Cadre conceptuel révisé a été adopté le 1^{er} janvier 2020 sans aucune conséquence pour les états financiers consolidés.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, et IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 et d'IAS 8 concernant la définition de l'« importance relative ». Les modifications clarifient la définition de « significatif », expliquent comment la définition doit être appliquée et améliorent les explications qui accompagnent la définition. Les modifications veillent aussi à l'uniformité de la définition dans toutes les IFRS. Entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2020, ces modifications sont sans conséquence pour les états financiers consolidés.

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. Nous évaluons actuellement leurs incidences sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a modifié IFRS 17 pour atténuer les préoccupations et les difficultés d'application dont les parties prenantes ont fait part. Pour EDC, les principales conséquences de ces modifications se traduisent par le report de l'entrée en vigueur de la norme, qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, soit deux ans plus tard que prévu. Nous ne pensons pas que les autres modifications auront une incidence importante sur les méthodes que nous adopterons.

IFRS 17 concerne directement EDC, et la modification aura une incidence sur ses états financiers consolidés et les informations y afférentes. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement les incidences.

IFRS 16, *Contrats de location* – En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 16, intitulée *Allègements de loyer liés à la COVID-19*, qui représente une mesure de simplification au moment d'évaluer si un allègement de loyer lié à la COVID-19 constitue ou non une modification de contrat de location. La modification de la norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juin 2020, et elle n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 – En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, l'application anticipée étant permise. Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. Les modifications concernent directement EDC et auront une incidence sur les soldes respectifs des prêts, des emprunts et des instruments dérivés inscrits dans nos états financiers consolidés, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement cette incidence. Le groupe de travail responsable du projet se penche actuellement sur les activités essentielles, notamment l'évaluation de l'incidence sur les systèmes et processus existants ainsi que de l'incidence de nos accords de prêts et de créances existants en fonction de l'utilisation des nouveaux taux de référence pertinents.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 5 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minime. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

EDC offre un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 5 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 24 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit à l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis le montage, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts qu'EDC a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point qu'EDC considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers EDC;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à EDC dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas d'une sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou secteur industriel, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'y rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, EDC considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des secteurs industriels de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction du secteur industriel dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certains secteurs industriels ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance du début;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons modifier les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date initiale du crédit continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation ultérieures, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit à l'État consolidé du résultat global.

Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains que le Club de Paris considère comme étant en souffrance sont classés comme dépréciés individuellement. Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Ces biens sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente, le cas échéant, et sont inclus dans les autres actifs de l'État consolidé de la situation financière. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, alors que tout profit est enregistré dans les autres (produits) ou charges. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges dans le cas du portefeuille détenu en vue de la vente, et comme charges de financement dans le cas du portefeuille de biens détenus pour être utilisés. Nous déterminons la juste valeur en fonction des cours du marché obtenus d'un évaluateur indépendant ainsi que les données du marché actuel et autres renseignements à notre disposition.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

À l'établissement d'un contrat, nous évaluons si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à EDC :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût et amortis de façon linéaire depuis la date de début jusqu'à la date de fin du contrat. Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation, conformément aux exigences d'IAS 36.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.

Nos actifs au titre de droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. Nous comptabilisons séparément les composantes liées à un contrat de location et celles qui ne le sont pas. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont effectués.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur courante des paiements et actualisées selon le taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, le taux d'emprunt marginal d'EDC. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis réévaluées advenant un changement dans les paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat est réévalué, un ajustement est effectué à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou une perte ou un gain est comptabilisé à titre d'autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (trois ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation chaque année. S'il existe une indication de dépréciation potentielle des actifs incorporels est effectuée annuellement. S'il y a des signes de dépréciation, il y a analyse de la valeur comptable pour déterminer si celle-ci peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable au montant recouvrable.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédonc les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes cédées en réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste « Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres ». Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevrons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous avons établi un régime de retraite à prestations déterminées, un régime à cotisations déterminées et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Le régime de retraite à prestations déterminées n'est offert qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées (qui rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Les coûts des prestations déterminées (inclus dans les charges administratives) représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, en résultats non distribués.

4. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Gouvernement américain	6 752	8 550
Institutions financières	2 092	1 002
Autres gouvernements	1 419	1 202
Gouvernement canadien	300	–
Total des titres négociables	10 563 \$	10 754 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020				31 déc. 2019			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	5 641	–	–	5 641	4 192	–	–	4 192
Titres à taux fixe et à long terme	254	2 011	2 657	4 922	48	3 280	3 234	6 562
Total des titres négociables	5 895 \$	2 011 \$	2 657 \$	10 563 \$	4 240 \$	3 280 \$	3 234 \$	10 754 \$

* Y compris des titres considérés comme des équivalents de trésorerie pour le Tableau consolidé des flux de trésorerie totalisant 2 694 millions de dollars (1 109 millions en 2019).

5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020					31 déc. 2019				
	Taux variable	Écart à l'échéance	À taux fixe	Rendement à l'échéance	Total	Taux variable	Écart à l'échéance	À taux fixe	Rendement à l'échéance	Total
	\$	%	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$
Prêts productifs :										
En souffrance	45	0,98	79	3,93	124 ¹	16	3,67	16	4,59	32 ¹
2020	–	–	–	–	–	4 824	1,73	1 706	4,10	6 530
2021	6 489	2,46	2 266	3,58	8 755	5 961	1,77	2 113	3,17	8 074
2022	7 224	2,31	1 995	4,15	9 219	7 058	1,81	1 758	3,82	8 816
2023	6 851	2,04	1 272	3,60	8 123	5 396	1,82	1 200	3,73	6 596
2024	5 144	2,33	1 085	3,51	6 229	4 753	1,99	1 021	3,80	5 774
2025	3 623	2,17	1 417	3,39	5 040	2 198	2,08	1 323	3,42	3 521
2026 – 2030	8 042	2,10	3 829	3,35	11 871	5 390	2,20	3 223	3,56	8 613
2031 et par la suite	1 148	1,66	2 299	2,76	3 447	619	1,68	1 636	3,07	2 255
Prêts productifs bruts	38 566	2,12	14 242	3,17	52 808	36 215	1,98	13 996	3,42	50 211 ²
Prêts dépréciés	1 254	4,19	710	5,86	1 964	796	3,94	594	5,48	1 390
Prêts bruts	39 820 \$		14 952 \$		54 772 \$	37 011 \$		14 590 \$		51 601 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					188					242
Produits différés tirés des prêts et autres					(238)					(278)
Prêts					54 722 \$					51 565 \$

¹ Les créances en souffrance depuis moins de 30 jours totalisaient 50 millions de dollars (32 millions en 2019).

² Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.

À la fin de 2020, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 2,51 % (3,85 % en 2019), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 102 jours (109 jours en 2019).

Au cours de l'exercice, nous avons offert un soutien à divers débiteurs, particulièrement à ceux du secteur de l'aéronautique, dans le but d'appuyer les exportateurs canadiens tout au long de la période d'incertitude économique. Les sommes reportées sont incluses dans les catégories appropriées du tableau ci-haut en fonction de l'entente de report.

Les prêts souverains représentaient 2 % du total des prêts productifs bruts (2 % en 2019).

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2020		31 déc. 2019	
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts *	%
États-Unis	8 419	16	États-Unis	8 198	16
Canada	6 826	13	Canada	4 880	10
Royaume-Uni	4 672	9	Royaume-Uni	3 956	8
Chili	4 084	8	Chili	3 890	8
Mexique	3 714	7	Inde	3 814	8
Australie	3 209	6	Mexique	3 303	6
Allemagne	2 478	5	Australie	3 084	6
Inde	2 208	4	Arabie saoudite	1 653	3
Arabie saoudite	1 539	3	Allemagne	1 573	3
Émirats arabes unis	1 260	2	Chine	1 395	3
Autres pays	14 399	27	Autres pays	14 465	29
Total	52 808 \$	100	Total	50 211 \$	100

* Y compris un prêt déprécié consenti de 56 millions de dollars.

À la fin de 2020, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 3 953 millions de dollars à quatre débiteurs du secteur de l'exploitation minière, dont deux situés au Chili, un en Mongolie et un aux Émirats arabes unis (4 513 millions à quatre débiteurs en 2019);
- 1 828 millions de dollars à deux débiteurs du secteur de l'aéronautique, dont un est situé aux États-Unis et l'autre au Canada (1 148 millions à un débiteur en 2019);
- 1 472 millions de dollars à deux débiteurs du secteur pétrolier et gazier, dont un au Mexique et un en Arabie saoudite (2 372 millions à trois débiteurs en 2019);
- 1 274 millions de dollars à un débiteur du secteur des technologies de l'information et des communications aux États-Unis (1 299 millions à un débiteur en 2019);
- 1 306 millions de dollars à un débiteur du secteur du transport de surface au Royaume-Uni (946 millions à un débiteur en 2019).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	51 601	54 609
Déboursements	25 345	21 692
Remboursements de principal	(21 490)	(22 139)
Intérêts incorporés	44	8
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(94)	(105)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(475)	(49)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	-	(29)
Écart de change	(159)	(2 386)
Solde à la clôture de l'exercice	54 772 \$	51 601 \$

En 2020, nous avons vendu pour 303 millions de dollars (52 millions en 2019) de prêts productifs à diverses parties, sur lesquels nous avons recouvré 295 millions de dollars (49 millions en 2019), et les 8 millions restants (3 millions en 2019) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu des prêts dépréciés de 212 millions de dollars (11 millions en 2019) sur lesquels nous avons recouvré 180 millions de dollars (recouvrement d'une valeur nominale en 2019).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Prêts bruts		
Comptes commerciaux	1 955	1 381
Prêts souverains	9	9
	1 964	1 390
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	–	15
Compte de correction de valeur individuelle	1 254	537
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	710 \$	838 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 390	863
Prêts classés comme dépréciés	1 038	777
Déboursements sur les prêts	111	36
Intérêts incorporés	6	2
Remboursements de principal	(262)	(51)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(180)	–
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(86)	(102)
Prêts rétablis comme productifs ¹	(2)	(63)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	–	(29)
Écart de change	(51)	(43)
Solde à la clôture de l'exercice	1 964 \$	1 390 \$

¹ Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

En 2020, les prêts dépréciés ont atteint 1 038 millions de dollars (777 millions en 2019) et étaient associés à 29 emprunteurs commerciaux (26 emprunteurs commerciaux en 2019).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 27 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 86 millions de dollars (102 millions à 39 emprunteurs commerciaux en 2019) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2020, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 2 millions de dollars et étaient associés à un débiteur (63 millions de dollars, associés à trois débiteurs en 2019).

Pour 2020, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 45 millions de dollars (29 millions pour 2019).

EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

	31 déc. 2020					31 déc. 2019	
	Actifs financiers non dépréciés		Actifs financiers dépréciés	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	16 535	2 672	–	19 207	35 %	24 740	48 %
Qualité inférieure	15 769	17 832	–	33 601	61 %	25 415	49 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 964	1 964	4 %	1 390	3 %
Prêts dépréciés consentis	–	–	–	–	–	56	–
Total des prêts bruts	32 304 \$	20 504 \$	1 964 \$	54 772 \$	100 %	51 601 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	4 509	1 091	–	5 600	36 %	10 758	60 %
Qualité inférieure	4 616	5 429	–	10 045	64 %	7 134	40 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	61	61	–	73	–
Total des engagements de prêt	9 125 \$	6 520 \$	61 \$	15 706 \$	100 %	17 965 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	212	239	–	451	11 %	584	16 %
Qualité inférieure	2 601	1 009	–	3 610	86 %	2 893	82 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	112	112	3 %	75	2 %
Total des garanties de prêt	2 813 \$	1 248 \$	112 \$	4 173 \$	100 %	3 552 \$	100 %

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels que les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2020, 17 % de notre engagement au titre des prêts était garanti principalement par des aéronefs et du matériel roulant (18 % en 2019). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2020, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 6 070 millions de dollars (8 105 millions en 2019). Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie. La valeur de la garantie sur notre portefeuille de prêts dépréciés se chiffrait à 212 millions de dollars (301 millions en 2019).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par secteur industriel. À la fin de 2020, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, par débiteur, se chiffrait à 1 306 millions de dollars (1 558 millions en 2019). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, par débiteur, se chiffrait à 1 306 millions de dollars (1 299 millions en 2019).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

	31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes*	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes*	Valeur comptable nette
Prêts	54 772	2 630	52 142	51 601	930	50 671
Engagements de prêts	15 706	50	15 656	17 965	10	17 955
Garanties de prêts	4 173	220	3 953	3 552	80	3 472
Total	74 651 \$	2 900 \$	71 751 \$	73 118 \$	1 020 \$	72 098 \$

* Y compris des corrections de valeur/provisions de 6 millions de dollars (1 million au 31 décembre 2019) à l'égard d'autres créances.

Nos corrections de valeur et nos provisions pour pertes de crédit sont estimées à l'aide de modèles complexes qui utilisent des données, des hypothèses et des modélisations nécessitant un degré élevé de jugement de la part de la direction. Pendant la pandémie de COVID-19, un degré de jugement accru a été nécessaire à plusieurs égards. En déterminant le risque de crédit et en estimant les pertes de crédit attendues, nous devions juger à quel point certains secteurs d'activité et portefeuilles étaient ou seraient touchés par la pandémie. Vu l'incertitude économique engendrée par la pandémie, notre estimation des corrections de valeur et des provisions pour pertes de crédit pourrait varier de façon importante dans les périodes à venir.

En 2020, nous avons apporté des changements à nos modèles comme décrit ci-après.

Une partie de nos calculs repose sur notre évaluation interne des risques, faite à partir de plusieurs modèles approuvés qui utilisent des données quantitatives et qualitatives, le but étant de déterminer la note à attribuer au risque associé au débiteur. Notre méthode de notation du risque nous permet de rajuster, s'il y a lieu, la note que notre modèle aura produite, et ce, lorsque la direction pense que cette note ne tient pas compte de tous les facteurs pertinents nécessaires pour pouvoir bien évaluer le risque associé au débiteur. Au 31 décembre 2020, la différence entre les risques établis initialement selon le modèle et les risques rajustés nécessitait une augmentation de 386 millions de dollars du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit. Ce montant comprend les ajustements nécessaires pour tenir compte du risque accru résultant de la pandémie de COVID-19. Les ajustements en raison de la pandémie de COVID-19 sont spécifiquement sectoriels et reposent sur des données fournies par des experts internes en la matière et sur des données publiées par des tiers, notamment les agences de notation de crédit.

Nous avons conçu un nouveau modèle de pertes en cas de défaillance (PCD) pour notre portefeuille de l'aéronautique afin de tenir compte des risques accrus liés à la pandémie de COVID-19. Le nouveau modèle est fondé sur la valeur dépréciée des aéronefs par rapport à la valeur du prêt, ce qui est plus représentatif de la situation économique actuelle. L'utilisation du nouveau modèle a entraîné une hausse de 107 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes et représente un changement d'estimation comptable.

Nous avons élaboré un nouveau modèle PCD pour notre portefeuille de prêts souverains. Ce modèle se sert de données historiques internes et externes sur les débiteurs souverains en défaillance et d'informations prospectives macroéconomiques. L'application du nouveau modèle a entraîné une augmentation de 63 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes et représente un changement d'estimation comptable.

Nous avons en outre mis à jour le modèle PCD applicable à notre portefeuille de prêts aux entreprises afin de tenir compte de la réduction de la valeur des nantissements fournis, ce qui a fait augmenter la valeur PCD estimative des prêts garantis, laissant inchangées les créances non garanties ou subordonnées. La révision du modèle a entraîné une augmentation de 49 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes.

L'incidence des nouveaux modèles et de la mise à jour du modèle PCD sur les périodes à venir n'a pas été établie, car il n'est pas possible de l'estimer pour l'instant.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, la mise en œuvre de nouveaux modèles, ainsi que des changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total pour 2020
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	156	294	480	930
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	360	(360)	-	-
Transfert vers la phase 2	(287)	287	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(150)	150	-
Réévaluations*	(229)	1 201	888	1 860
Nouveaux montages	162	227	18	407
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(28)	(200)	(142)	(370)
Total de la dotation ou (reprise)	(22)	1 005	914	1 897
Réductions de valeur et sorties	-	(1)	(72)	(73)
Écart de change	(2)	(54)	(68)	(124)
Solde à la clôture de l'exercice	132	1 244	1 254	2 630
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	9	-	1	10
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	16	(16)	-	-
Transfert vers la phase 2	(16)	16	-	-
Réévaluations*	(19)	38	65	84
Nouveaux montages	13	18	-	31
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(3)	(22)	(48)	(73)
Total de la dotation ou (reprise)	(9)	34	17	42
Écart de change	-	(2)	-	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	-	32	18	50
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	19	7	54	80
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	68	(68)	-	-
Transfert vers la phase 2	(107)	107	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(1)	1	-
Réévaluations*	(67)	68	52	53
Nouveaux montages	168	4	2	174
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(23)	(28)	(32)	(83)
Total de la dotation ou (reprise)	39	82	23	144
Écart de change	1	(7)	2	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	59	82	79	220
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	191 \$	1 358 \$	1 351 \$	2 900 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles ainsi que de la mise à jour du modèle PCD existant.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total pour 2019
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	110	353	357	820
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	98	(98)	-	-
Transfert vers la phase 2	(16)	49	(33)	-
Transfert vers la phase 3	-	(68)	68	-
Réévaluations*	(52)	99	201	248
Nouveaux montages	41	10	11	62
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(20)	(41)	(2)	(63)
Total de la dotation ou (reprise)	51	(49)	245	247
Réductions de valeur et sorties	-	1	(104)	(103)
Écart de change	(5)	(11)	(18)	(34)
Solde à la clôture de l'exercice	156	294	480	930
Compte de correction de valeur pour la phase 3 :				
Gains sur prêts douteux liés au prêt déprécié consenti			(57)	
Compte de correction de valeur individuelle			537	
Total du compte de correction de valeur pour la phase 3			480	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	8	12	-	20
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	5	(5)	-	-
Réévaluations*	(13)	(4)	18	1
Nouveaux montages	10	-	-	10
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(3)	(16)	(20)
Total de la dotation ou (reprise)	1	(12)	2	(9)
Écart de change	-	-	(1)	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	9	-	1	10
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	11	24	45	80
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	36	(36)	-	-
Transfert vers la phase 2	(9)	9	-	-
Réévaluations*	(42)	21	54	33
Nouveaux montages	31	1	-	32
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(8)	(11)	(44)	(63)
Total de la dotation ou (reprise)	8	(16)	10	2
Écart de change	-	(1)	(1)	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	19	7	54	80
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	184 \$	301 \$	535 \$	1 020 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles de probabilité de défaillance.

6. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020		31 déc. 2019	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	307	459	203	236
Prêts et titres de créance	82	92	37	38
	389	551	240	274
Placements dans des fonds de placement	1 107	1 481	1 054	1 353
Total	1 496 \$	2 032 \$	1 294 \$	1 627 \$

7. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes d'assurance à recevoir	54	28
Commissions de garantie à recevoir	44	21
Indemnités recouvrables sur assurances	28	25
Charges payées d'avance	18	17
Créance résultant d'une restructuration	13	25
Actifs détenus en vue de la vente	9	39
Autres	94	66
Total	260 \$	221 \$

Les actifs détenus en vue de la vente représentent les actifs qui nous sont retournés par suite d'une défaillance aux termes du contrat de prêt. Le portefeuille comprend deux hélicoptères et un avion. Au cours de l'exercice, un avion et trois hélicoptères ont été vendus pour des sommes respectives de 29 millions et de 1 million de dollars (aucune vente en 2019). Par ailleurs, un recouvrement de 3 millions de dollars (perte de 4 millions de dollars en 2019) sur des aéronefs a été comptabilisé en autres (produits) ou charges. Au cours de l'exercice, aucun aéronef n'a été repris en possession (un avion d'une valeur de 29 millions de dollars en 2019) ni reclassé depuis la catégorie « matériel disponible à la location » (deux hélicoptères valant 1 million de dollars en 2019).

La créance résultant d'une restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette créance se rapporte à une dette indiquée à la note 11.

8. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	33	22	57	112	35	22	59	116
Entrées	2	–	4	6	–	–	1	1
Sorties	(8)	(1)	(2)	(11)	(2)	–	(3)	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	27	21	59	107	33	22	57	112
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(30)	(21)	(18)	(69)	(29)	(19)	(18)	(66)
Dotations aux amortissements	(2)	–	(4)	(6)	(3)	(2)	(3)	(8)
Sorties	6	1	1	8	2	–	3	5
Solde à la clôture de l'exercice	(26)	(20)	(21)	(67)	(30)	(21)	(18)	(69)
Valeur comptable	1 \$	1 \$	38 \$	40 \$	3 \$	1 \$	39 \$	43 \$

À la fin de 2020, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations corporelles totalisaient 2 millions de dollars (2 millions en 2019).

9. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	177	134	311	172	119	291
Entrées	–	2	2	5	18	23
Sorties	–	(5)	(5)	–	(3)	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	177	131	308	177	134	311
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(114)	(89)	(203)	(106)	(75)	(181)
Dotations aux amortissements	(9)	(16)	(25)	(8)	(17)	(25)
Sorties	–	4	4	–	3	3
Solde à la clôture de l'exercice	(123)	(101)	(224)	(114)	(89)	(203)
Valeur comptable	54 \$	30 \$	84 \$	63 \$	45 \$	108 \$

À la fin de 2020, les engagements contractuels futurs relatifs aux immobilisations incorporelles totalisaient 9 millions de dollars (20 millions en 2019).

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social, d'autres locaux et du matériel informatique. Elle a évalué les obligations locatives en incluant les options de prolongation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La variation des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	119	12	1	132	127	14	1	142
Entrées	-	1	-	1	-	1	-	1
Dépréciation	(7)	(3)	-	(10)	(8)	(3)	-	(11)
Solde à la clôture de l'exercice	112 \$	10 \$	1 \$	123 \$	119 \$	12 \$	1 \$	132 \$

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les obligations locatives au 31 décembre 2020 :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Moins de 1 an	13	14
De 1 à 5 ans	64	64
Plus de 5 ans	136	147
Obligations locatives non actualisées	213	225
Total des obligations locatives à la clôture de l'exercice	153 \$	159 \$

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 se sont élevées à 7 millions de dollars (7 millions en 2019). Les charges relatives aux contrats de location à court terme et à ceux dont les biens sous-jacents sont de faible valeur ont été négligeables. Les sorties de trésorerie totales liées aux contrats de location ont été de 14 millions de dollars (14 millions en 2019), dont 7 millions (7 millions en 2019) en remboursement de principal sur les obligations locatives. Les produits de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation ont totalisé 2 millions de dollars (2 millions en 2019).

À la fin de 2020, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 243 millions de dollars (276 millions en 2019).

EDC a des contrats de location pour une période qui n'avait pas encore débuté au 31 décembre 2020. Les paiements futurs non actualisés au titre de ces contrats non résiliables totalisent 13 millions de dollars (15 millions en 2019).

11. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Dettes résultant des avantages du personnel	65	43
Dettes fournisseurs et charges à payer	34	26
Dettes liées au Compte du Canada	24	6
Dettes résultant de la restructuration	13	21
Primes de réassurance à payer	6	8
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	37	13
Total	179 \$	117 \$

La dette résultant de la restructuration découle d'une entente conclue entre EDC et un débiteur du secteur de l'aéronautique dans le cadre de la restructuration d'un prêt qui a été complétée en 2007. Cette dette se rapporte à une créance indiquée à la note 7.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice. L'accroissement en 2020 résulte en grande partie des montants à verser liés aux intérêts reçus par EDC, contrebalancés en partie par les montants recouvrables en raison de l'administration du programme du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). En 2020, nous avons commencé à gérer les prêts portés au compte du Canada liés au CUEC, dans le cadre de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. Les dépenses engagées relativement au programme sont recouvrables à même le compte du Canada.

12. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 13 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	2 781	–	2 781	9 117	–	9 117
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	8 296	2 266	10 562	11 710	1 313	13 023
échéant à plus d'un an	27 760	3 917	31 677	25 364	4 900	30 264
Total des emprunts à long terme	36 056	6 183	42 239	37 074	6 213	43 287
Total	38 837 \$	6 183 \$	45 020 \$	46 191 \$	6 213 \$	52 404 \$

* Y compris des intérêts courus de 20 millions de dollars (14 millions en 2019).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 37 905 millions de dollars (45 614 millions en 2019), soit 932 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2020 (577 millions en 2019).

En 2020, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des profits de change de 70 millions de dollars (399 millions en 2019). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 29 pour des informations sur notre (profit) ou perte de change consolidé.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	9 117	43 287	52 404	11 085	44 363	55 448
Flux de trésorerie nets	(6 537)	(1 684)	(8 221)	(1 413)	298	(1 115)
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	223	253	476	(517)	(1 850)	(2 367)
Variation de la juste valeur	1	396	397	6	454	460
Variation des intérêts courus	(23)	(13)	(36)	(44)	22	(22)
Solde à la clôture de l'exercice	2 781 \$	42 239 \$	45 020 \$	9 117 \$	43 287 \$	52 404 \$

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internationales restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable est de 943 millions de dollars (465 millions de dollars en 2019).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 13.

13. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles du ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. Un tiers dépositaire détient des nantissements qui, à la fin de 2020, totalisaient 292 millions de dollars (38 millions en 2019) et qui étaient constitués de titres notés AAA émis par des administrations publiques et de trésorerie.

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2020, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2019).

En 2020, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent (aucun en 2019).

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020				31 déc. 2019			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	5 923	13 943	18 358	38 224	11 340	9 038	18 283	38 661
Swaps croisés	2 558	9 319	8 173	20 050	3 436	6 027	9 236	18 699
Swaps de devises	15 283	–	–	15 283	7 464	–	–	7 464
Contrats de change à terme	290	–	–	290	253	–	–	253
Total	24 054 \$	23 262 \$	26 531 \$	73 847 \$	22 493 \$	15 065 \$	27 519 \$	65 077 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	1 051	175	876	300	549	(249)
Swaps de taux d'intérêt	902	1 099	(197)	347	558	(211)
Swaps de devises	172	348	(176)	19	161	(142)
Contrats de change à terme	1	1	–	2	1	1
Total des instruments dérivés	2 126	1 623	503	668	1 269	(601)
Incidence des conventions de compensation	(1 288)	(1 288)	–	(551)	(551)	–
Total*	838 \$	335 \$	503 \$	117 \$	718 \$	(601) \$
Nantissement applicable			(292)			(38)
Montant net			211 \$			(639) \$

* Y compris des actifs nets de 443 millions de dollars au titre d'instruments financiers résultant des activités de financement (passifs nets de 219 millions en 2019).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	(219)	(945)
Flux de trésorerie nets	112	344
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	591	354
Variation de la juste valeur	(83)	(34)
Variation des intérêts courus	42	62
Solde à la clôture de l'exercice	443 \$	(219) \$

14. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunts. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

Année d'échéance	31 déc. 2020				31 déc. 2019			
	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)
Émission à taux fixe								
2020	–	–	–	–	8 889	(7 575)	1 314	1,79
2021	6 569	(3 993)	2 576	1,19	5 357	(3 168)	2 189	1,13
2022	7 605	(4 580)	3 025	1,56	6 423	(4 475)	1 948	2,03
2023	8 596	(7 959)	637	2,57	5 473	(4 824)	649	2,57
2024	3 162	(3 162)	–	–	3 214	(3 214)	–	–
2025	1 985	(1 985)	–	–	34	(34)	–	–
2026 – 2030	1 878	(1 878)	–	–	1 786	(1 786)	–	–
Total partiel	29 795	(23 557)	6 238	1,66	31 176	(25 076)	6 100	1,82
Émission à taux variable								
2020	–	–	–	–	13 152	7 589	20 741	–
2021	6 711	3 948	10 659	–	1 961	3 161	5 122	–
2022	3 845	4 469	8 314	–	3 054	4 438	7 492	–
2023	1 454	7 848	9 302	–	1 438	4 900	6 338	–
2024	1 045	3 076	4 121	–	1 032	3 170	4 202	–
2025	1 218	1 832	3 050	–	–	34	34	–
2026 – 2030	–	1 754	1 754	–	–	1 813	1 813	–
Total partiel	14 273	22 927	37 200	0,27	20 637	25 105	45 742	1,75
Total	44 068 \$	(630) \$	43 438 \$	–	51 813 \$	29 \$	51 842 \$	–

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2020, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2020				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	13 797	22 128	7 489	1 889	45 303
Swaps					
Créance	(4 397)	(13 079)	(5 218)	(1 889)	(24 583)
Dette	4 025	12 415	4 933	1 759	23 132
Total	13 425 \$	21 464 \$	7 204 \$	1 759 \$	43 852 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 13.

15. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres, ventilés par groupe de produits, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit	420	(30)	390	230	(10)	220
Assurance d'institution financière	10	–	10	10	–	10
Garanties pour le commerce international	180	(10)	170	60	–	60
Assurance risques politiques	210	(110)	100	200	(110)	90
Total	820 \$	(150) \$	670 \$	500 \$	(120) \$	380 \$

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Primes d'assurance différées	160	140
Provision pour sinistres sur assurances	660	360
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	820	500
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(120)	(90)
Primes de réassurance payées d'avance	(30)	(30)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(150)	(120)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	670 \$	380 \$

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	500	(120)	380	890	(150)	740
Mise à jour de la méthodologie en raison de la COVID-19	220	(20)	200	–	–	–
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	50	(10)	40	(400)	20	(380)
Mise à jour des hypothèses actuarielles	40	–	40	30	–	30
Révision de la méthode de calcul des sinistres subis mais non déclarés	10	–	10	–	–	–
Écart de change	–	–	–	(20)	10	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	820 \$	(150) \$	670 \$	500 \$	(120) \$	380 \$

En 2020, le risque associé à notre portefeuille d'assurance s'est accru à cause de l'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19. Nous avons élaboré une méthode pour estimer les répercussions attendues de la pandémie sur l'ensemble de notre portefeuille. L'approche consistait à estimer les cotes de risque sectorielles et à en tenir compte dans les calculs de la fréquence des sinistres éventuels. Tout le long de l'exercice, à la lumière des nouveaux renseignements obtenus, les risques étaient révisés en conséquence. La méthode a nécessité que les experts en la matière à EDC fassent preuve d'un jugement accru, surtout en ce qui a trait au degré de l'impact de la COVID-19 sur les secteurs et pays. Au 31 décembre 2020, les passifs, déduction faite de la quote-part des réassureurs, se chiffraient à 670 millions de dollars, y compris les ajustements de 200 millions de dollars liés à la COVID-19, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

En 2020, nous avons révisé la méthode que nous utilisons pour calculer les sinistres subis mais non déclarés qui servent à établir le passif au titre des primes et des sinistres. Dorénavant, nous recourons à trois techniques actuarielles et en faisons une moyenne pondérée, alors qu'auparavant, nous ne recourions qu'à une seule technique. La différence entre l'ancienne et la nouvelle méthode a entraîné une augmentation de 10 millions de dollars du passif au titre des sinistres pour 2020 et représente un changement d'estimation comptable. L'incidence sur les périodes à venir n'a pas été déterminée, car il n'est pas possible de l'estimer pour l'instant.

16. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 15 706 millions de dollars (17 965 millions en 2019). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR en dollar américain.

	31 déc. 2020					31 déc. 2019				
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	67	3,19	15 584	1,75	15 651	446	2,30	17 190	1,52	17 636
Prêts souverains	–	–	55	0,19	55	–	–	329	0,10	329
Total	67 \$	3,19	15 639 \$	1,75	15 706 \$	446 \$	2,30	17 519 \$	1,49	17 965 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, tels le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives à des prêts totalisant 1 414 millions de dollars (3 279 millions en 2019) et à des garanties de prêts totalisant 397 millions (41 millions en 2019), ainsi que les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 159 millions (158 millions en 2019).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre d'engagements de placements de 770 millions de dollars (839 millions en 2019). Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

17. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la Loi impose un plafond sur nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties. Au cours de l'exercice, ce plafond a été augmenté à 90 milliards de dollars par rapport à l'ancien plafond, qui correspondait au plus élevé des deux montants suivants : i) 45 milliards de dollars ou ii) 10 fois le capital autorisé d'EDC. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	14 362	12 078
Assurance d'institution financière	2 897	1 970
Garanties pour le commerce international	11 295	9 026
Assurance risques politiques	651	838
Cession en réassurance*	(218)	(222)
Total des assurances en vigueur	28 987	23 690
Garanties de prêts	4 173	3 552
Total	33 160 \$	27 242 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2020 se chiffrait à 28 987 millions de dollars (23 690 millions en 2019). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 670 millions de dollars (380 millions en 2019), comme l'indique la note 15. Voir la note 18 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2020, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 4 061 millions de dollars, dont 57 millions étaient assortis d'un nantissement (3 477 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 56 millions étaient assortis d'un nantissement en 2019). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 112 millions de dollars pour 2020, dont aucune n'était associée à un nantissement (75 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2019).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Produits différés au titre des commissions de garantie	80	67
Provisions pour pertes sur garanties de prêts	220	80
Total	300 \$	147 \$

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2021	11 411	2 839	4 437	99	4 075	(218)	22 643
2022	2 477	58	2 843	100	76	–	5 554
2023	450	–	551	18	18	–	1 037
2024	24	–	370	139	–	–	533
2025	–	–	1 870	–	–	–	1 870
2026 – 2030	–	–	1 224	166	4	–	1 394
2031 et par la suite	–	–	–	129	–	–	129
Total	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	4 173 \$	(218) \$	33 160 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2019						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2020	8 324	1 928	3 935	155	3 014	(222)	17 134
2021	2 939	42	2 012	168	445	–	5 606
2022	743	–	353	38	59	–	1 193
2023	72	–	95	25	27	–	219
2024	–	–	121	168	4	–	293
2025	–	–	1 308	–	1	–	1 309
2026 – 2030	–	–	1 202	159	2	–	1 363
2031 et par la suite	–	–	–	125	–	–	125
Total	12 078 \$	1 970 \$	9 026 \$	838 \$	3 552 \$	(222) \$	27 242 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

18. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des secteurs industriels et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, de secteurs industriels et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnités et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.

Dans le cadre de la réponse d'EDC à la pandémie de COVID-19, nous avons amélioré nos programmes d'assurance existants afin de mieux soutenir les entreprises qui ont des défis de liquidités à relever. Nous y sommes parvenus en accroissant nos limites d'exposition au risque relativement à plusieurs produits offerts dans le cadre des programmes d'assurance crédit ainsi que des garanties pour le commerce international en raison d'une demande accrue de la part des entreprises canadiennes. Nous y sommes aussi arrivés en augmentant notre appétit pour le risque à même le programme d'Assurance crédit afin de couvrir davantage d'exportateurs canadiens.

CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principaux groupes de produits d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque attribuable au groupe de produits d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement du secteur industriel où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Niveau de risque interne	31 déc. 2020			31 déc. 2019
	Standard & Poor's	Moody's	Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	29 %	34 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	24 %	29 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	21 %	17 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	20 %	18 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	6 %	2 %

En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2020				31 déc. 2019		
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net		Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	7 912	(69)	7 843	États-Unis	6 209	(69)	6 140
Canada	767	-	767	Chine	643	-	643
Brésil	610	-	610	Brésil	545	-	545
Chine	594	-	594	Mexique	472	-	472
Mexique	566	-	566	Canada	345	-	345
Autres pays	4 016	(34)	3 982	Autres pays	3 969	(36)	3 933
Total	14 465 \$	(103) \$	14 362 \$	Total	12 183 \$	(105) \$	12 078 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne le groupe de produits d'assurance d'institution financière, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2020, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition pour l'assurance de 1 450 millions de dollars (883 millions en 2019) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 447 millions de dollars (1 087 millions en 2019) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas du groupe de produits d'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020		31 déc. 2019
États-Unis	389	Îles Caïmans	215
Turquie	274	Turquie	212
Canada	263	Canada	200
Corée du Sud	231	Chine	196
Chine	194	Bahamas	180
Autres pays	1 546	Autres pays	967
Total	2 897 \$	Total	1 970 \$

Garanties pour le commerce international

Les garanties pour le commerce international couvrent des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle l'exportateur consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

Notre principale source de risque associée au groupe de produits des garanties pour le commerce international est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble du groupe de produits des garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Notation interne du risque	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	6 311	5 935
De BB+ à B-	4 461	2 962
CCC+ ou inférieure	523	129
Total	11 295 \$	9 026 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant du groupe de produits des garanties pour le commerce international, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020			31 déc. 2019			
	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net		Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net
Canada	11 996	(885)	11 111	Canada	9 878	(1 025)	8 853
Brésil	90	–	90	Brésil	96	–	96
États-Unis	36	–	36	États-Unis	34	–	34
Chine	12	–	12	Koweït	7	–	7
Koweït	7	–	7	Allemagne	5	–	5
Autres pays	39	–	39	Autres pays	31	–	31
Total	12 180 \$	(885) \$	11 295 \$	Total	10 051 \$	(1 025) \$	9 026 \$

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)		31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net		Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Chine	776	(640)	136	Chine	934	(695)	239
Angola	117	(6)	111	Angola	158	(20)	138
Ghana	219	(117)	102	Ghana	231	(133)	98
Émirats arabes unis	135	(47)	88	Thaïlande	699	(610)	89
Thaïlande	654	(590)	64	Brésil	415	(328)	87
Barbade	102	(46)	56	Mexique	161	(75)	86
Brésil	391	(338)	53	Jamaïque	682	(604)	78
Cameroun	157	(108)	49	Émirats arabes unis	124	(48)	76
Égypte	109	(67)	42	Barbade	116	(51)	65
El Salvador	401	(368)	33	République dominicaine	442	(384)	58
Autres pays	1 333	(1 027)	306	Autres pays	1 595	(863)	732
	4 394	(3 354)	1 040		5 557	(3 811)	1 746
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(2 344)	1 955	(389)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(3 556)	2 648	(908)
Total	2 050 \$	(1 399) \$	651 \$	Total	2 001 \$	(1 163) \$	838 \$

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- (1) les cycles économiques;
- (2) une évolution des sinistres se traduisant par des pertes plus élevées que prévu;
- (3) une concentration de pertes de crédit;
- (4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Voir la note 15 pour les estimations utilisées à l'égard des répercussions attendues de la pandémie de COVID-19.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2020		
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	41	33	(33)
Fréquence des sinistres	-10 %	(42)	(33)	33
Gravité des sinistres	+10 %	50	37	(37)
Gravité des sinistres	-10 %	(50)	(37)	37
Cours du change	+10 %	68	50	(50)
Cours du change	-10 %	(61)	(48)	48
Rapports sinistres-primés prévus*	+10 %	18	18	(18)
Rapports sinistres-primés prévus*	-10 %	(18)	(18)	18

* En 2020, nous avons mis à jour notre tableau des sensibilités afin d'y inclure les rapports sinistres-primés prévus pour tenir compte de l'adoption d'une nouvelle méthode de calcul des sinistres subis mais non déclarés. Voir la note 15 pour en savoir plus.

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2019		
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	26	19	(19)
Fréquence des sinistres	-10 %	(29)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	23	(23)
Gravité des sinistres	-10 %	(36)	(24)	24
Cours du change	+10 %	44	29	(29)
Cours du change	-10 %	(45)	(31)	31
Évolution des sinistres	+10 %	10	10	(10)
Évolution des sinistres	-10 %	(10)	(10)	10

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	60	150	57	85	190	
1 an plus tard	60	159	60	95		
2 ans plus tard	51	154	60			
3 ans plus tard	50	156				
4 ans plus tard	51					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2020	51	156	60	95	190	552
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2020	(50)	(155)	(55)	(62)	(69)	(391)
Effet de la marge et de l'actualisation	-	-	-	5	18	23
Passifs au titre des sinistres de 2016 à 2020 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2020	1	1	5	38	139	184
Passifs au titre des sinistres de 2006 à 2015 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2020						-
Passifs au titre des sinistres de 2006 à 2020 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2020						184 \$

19. Capital social

Au cours de l'exercice, le capital social autorisé d'EDC a été augmenté pour passer à 15,0 milliards de dollars, ce qui représente 150 millions d'actions (3,0 milliards de dollars et 30 millions d'actions en 2019). La valeur nominale d'une action est de 100 \$, et ces actions confèrent à notre actionnaire le droit de toucher un dividende de temps à autre. Au cours de l'exercice, EDC a

reçu des injections de capitaux totalisant 10 967 millions de dollars en échange de 109 668 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Au 31 décembre 2020, les actions émises et entièrement libérées étaient au nombre de 123 millions (13,3 millions en 2019).

Au cours de l'exercice, aucun dividende n'a été versé au gouvernement du Canada (1 010 millions de dollars en 2019). Comme mentionné à la note 20, en plus de déclarer un dividende de 580 millions de dollars en 2021 conformément à notre politique relative aux dividendes, nous déclarerons aussi un dividende exceptionnel de 6,7 milliards de dollars en fonction de l'excédent de capital lié au Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'un ratio ciblé lié au Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »).

20. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le PIEAFP. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié à la capitalisation d'un régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

Dans des conditions normales et aux termes de notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans. En 2020, pour avoir aidé les entreprises canadiennes dans le cadre du PCE, EDC n'a versé aucun dividende à son actionnaire. Nous avons aussi reçu des injections de capital totalisant 10 967 millions de dollars pour soutenir les efforts du Canada en réponse à la pandémie. En plus de déclarer un dividende de 580 millions de dollars en 2021 conformément à notre politique relative aux dividendes, nous déclarerons aussi un dividende exceptionnel de 6,7 milliards de dollars en fonction de l'excédent de capital lié au PCE et d'un ratio ciblé lié au PIEAFP.

21. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux qui est fonction des caractéristiques du titre concerné, des conventions du marché, de la garantie détenue et d'autres facteurs.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telles que l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2020 ¹
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA ²)	0,0 – 13,0 (5,9)	205
	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (19 %)	158

¹ L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

² Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.

AUTRES ACTIFS ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée selon les risques impliqués. La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est évaluée au cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand EDC négocie des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, elle les couvre à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, et elle est validée et gérée de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie, le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020					31 déc. 2019				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	–	12 529	2 188	14 717	13 636	–	14 117	72	14 189	14 038
Prêts productifs à taux variable	–	36 768	1 359	38 127	37 746	–	35 512	738	36 250	35 760
Total des prêts productifs	–	49 297	3 547	52 844	51 382	–	49 629	810	50 439	49 798
Prêts dépréciés	–	710	–	710	710	–	838	–	838	838
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	50 007	3 547	53 554	52 092	–	50 467	810	51 277	50 636
Titres négociables	4 922	5 641	–	10 563	10 563	6 562	4 192	–	10 754	10 754
Instruments dérivés	–	2 126	–	2 126	2 126	–	668	–	668	668
Placements	128	–	1 904	2 032	2 032	5	–	1 622	1 627	1 627
Autres actifs	219	15	28	262	260	170	23	25	218	221
Passifs										
Dettes fournisseurs et autres crédits	165	14	–	179	179	98	22	–	120	117
Emprunts	–	45 118	–	45 118	45 020	–	52 422	–	52 422	52 404
Instruments dérivés	–	1 623	–	1 623	1 623	–	1 269	–	1 269	1 269
Garanties de prêts	–	264	–	264	300	–	113	–	113	147

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2020 et 2019 en ce qui concerne les autres actifs et les placements.

(en millions de dollars canadiens)	2020		
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	25	1 622	1 647
Augmentation des autres actifs	3	–	3
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	103	103
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	387	387
Remboursement de capital	–	(161)	(161)
Transfert du niveau 3	–	(24)	(24)
Écart de change	–	(23)	(23)
Solde à la clôture de l'exercice	28 \$	1 904 \$	1 932 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	3 \$	124 \$	127 \$

* Comprend les indemnités recouvrables sur assurances.

(en millions de dollars canadiens)

			2019
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	35	1 341	1 376
Diminution des autres actifs	(8)	–	(8)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	172	172
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	326	326
Remboursement de capital	–	(171)	(171)
Écart de change	(2)	(46)	(48)
Solde à la clôture de l'exercice	25 \$	1 622 \$	1 647 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(8) \$	176 \$	168 \$

* Comprend les indemnités recouvrables sur assurances.

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. Aucun transfert n'a eu lieu en 2020 (aucun en 2019).

En 2020, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2020 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 246 millions de dollars à un écart favorable de 225 millions.

22. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 106 et 107, et 112 à 116).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans le même secteur industriel ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'un secteur industriel ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2020		Exposition au 31 déc. 2019	
						\$	%	\$	%
Pays									
États-Unis	8 648	498	86	7 822	89	17 143	23	18 310	27
Canada	7 143	3 173	1 287	2 693	82	14 378	19	9 265	14
Royaume-Uni	5 474	–	–	223	801	6 498	9	5 315	8
Chili	3 956	5	–	–	(127)	3 834	5	3 440	4
Australie	3 209	16	–	596	–	3 821	5	3 462	5
Inde	2 530	6	190	–	(13)	2 713	4	3 921	6
Mexique	3 181	15	4	2	(573)	2 629	4	2 776	4
Allemagne	2 491	1	–	130	–	2 622	3	1 720	3
Arabie saoudite	1 539	2	–	–	–	1 541	2	1 655	2
Chine	1 079	4	202	–	–	1 285	2	1 580	2
Autres	15 522	453	263	1 405	(259)	17 384	24	16 934	25
Total	54 772 \$	4 173 \$	2 032 \$	12 871 \$	– \$	73 848 \$	100	68 378 \$	100

* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par secteurs industriels.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2020		Exposition au 31 déc. 2019	
						\$	%	\$	%
Secteur industriel									
Comptes commerciaux :									
Aéronautique	11 153	131	–	–	(96)	11 188	15	9 824	14
Infrastructure et environnement	8 339	604	555	–	–	9 498	13	7 175	10
Institutions financières	3 428	46	–	4 400	1 209	9 083	12	6 839	10
Transport de surface	7 973	518	–	–	–	8 491	11	6 766	10
Pétrole et gaz naturel	6 770	184	8	–	(573)	6 389	9	7 752	11
Exploitation minière	6 527	245	2	–	(527)	6 247	8	6 181	9
Technologies de l'information et des communications	4 431	679	842	–	(13)	5 939	8	5 939	9
Autres	5 047	1 730	625	–	–	7 402	11	7 198	11
Total des comptes commerciaux	53 668	4 137	2 032	4 400	–	64 237	87	57 674	84
Comptes souverains	1 104	36	–	8 471	–	9 611	13	10 704	16
Total	54 772 \$	4 173 \$	2 032 \$	12 871 \$	– \$	73 848 \$	100	68 378 \$	100

* Y compris les liquidités.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion ([page 115](#)) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, notamment en détenant une trésorerie et des titres négociables et en gardant un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion ([page 116](#)) du présent Rapport annuel.

23. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2020, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'élevaient à 181 millions de dollars (164 millions en 2019).

24. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, l'entité présentant l'information financière est considérée comme ayant le contrôle sur l'entité structurée, qui doit être consolidée dans les états financiers de l'entité présentant l'information financière. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, la consolidation n'est pas permise selon IFRS 10.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Les aéronefs et les hélicoptères qui ont été repris en possession en raison de saisies de prêts ont été placés dans des fiducies qui sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 9 millions de dollars à la fin de 2020 (39 millions en 2019).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans les secteurs du transport et des industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, IFRS 10 n'en permet pas la consolidation. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2020	31 déc. 2019
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts	14 334	13 764
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(982)	(353)
Prêts nets	13 352	13 411
Placements dans des fonds de placement	1 481	1 353
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	14 833	14 764
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	1 458	1 539
Lettres d'offre	478	607
Placements dans des fonds de placement	767	839
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	116	246
Exposition maximale aux engagements et garanties	2 819	3 231
Exposition maximale aux entités structurées	17 652 \$	17 995 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 16.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

25. Produits tirés des prêts

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019
Intérêts sur prêts – taux variable	1 147	1 614
Intérêts sur prêts – taux fixe	485	487
Produits sous forme de commissions sur prêts	153	165
Produits tirés des prêts dépréciés	45	29
Total	1 830 \$	2 295 \$

26. Charges d'intérêts

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	155	226
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	382	887
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	220	192
Autres	3	2
Total	760 \$	1 307 \$

* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 114 millions de dollars (134 millions en 2019).

27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2020			2019		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	126	(14)	112	115	(15)	100
Assurance d'institution financière	13	(1)	12	11	(1)	10
Garanties pour le commerce international	108	(9)	99	94	(12)	82
Assurance risques politiques	18	(11)	7	23	(13)	10
Total	265 \$	(35) \$	230 \$	243 \$	(41) \$	202 \$

28. Charges liées aux sinistres

Les charges liées aux sinistres inscrites dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Indemnités versées	164	465
Indemnités recouvrées	(27)	(18)
Augmentation ou (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	279	(331)
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	(3)	8
Frais de gestion des sinistres	3	2
Total	416 \$	126 \$

Du montant de 164 millions de dollars versés en indemnités en 2020 (465 millions en 2019), 73 % étaient liés au groupe de produits d'assurance crédit (79 % liés à l'assurance politique en 2019). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2020		2019	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Amérique du Nord	105	5	52	12
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	21	4	11	5
Europe et Communauté des États indépendants	20	10	23	–
Asie-Pacifique	10	3	10	–
Moyen-Orient et Afrique	8	5	369	1
Total	164 \$	27 \$	465 \$	18 \$

* La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

29. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
(Profit) ou perte net latent sur les emprunts	395	470
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les placements	(228)	(168)
(Profit) ou perte net réalisé et latent sur les titres négociables	(216)	(173)
(Profit) ou perte net latent sur les dérivés	(137)	(23)
Ajustements de la juste valeur des prêts déboursés	(19)	–
Autres	10	4
Total	(195) \$	110 \$

30. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Salaires et avantages	282	258
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	58	45
Coûts des systèmes	53	46
Services professionnels	44	46
Dotations aux amortissements	31	33
Occupation	27	25
Marketing et communications	24	33
Services d'information	21	20
Voyages, accueil et conférences	2	12
Autres	14	20
Total	556 \$	538 \$

31. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant jusqu'à 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD en date du 1^{er} janvier 2012. Les durations du RRE à prestations déterminées et du RRC à prestations déterminées sont de 21 et de 20 ans, respectivement.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 22 ans.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil et de deux groupes de gestion. Le Comité de retraite de la direction (CRD) se trouve au niveau de la haute direction, tandis que le Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) est au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, le rendement des placements, et il reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions sur des questions en matière de retraite que le Conseil ou le CRH lui a confiées. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les portefeuilles de placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. Les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux placements sur le plan individuel et aux principales catégories d'actif, dans le but de réduire le niveau de risque associé aux régimes. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

AUTRES RISQUES

L'obligation au titre des PD comporte un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette des régimes PD, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 275	110	210	1 595	1 057	95	172	1 324
Coût des services rendus au cours de la période	30	2	8	40	24	2	5	31
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	42	4	7	53	42	4	7	53
Cotisations du personnel	10	1	–	11	10	1	–	11
(Gain) ou perte actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	(6)	4	(12)	(14)	7	(3)	(9)	(5)
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses financières	97	11	28	136	158	13	37	208
(Gain) ou perte actuariel résultant des changements dans les hypothèses démographiques	–	8	4	12	–	–	–	–
Prestations versées	(26)	(2)	(2)	(30)	(23)	(2)	(2)	(27)
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	1 422	138	243	1 803	1 275	110	210	1 595
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 363	110	–	1 473	1 147	97	–	1 244
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	44	4	–	48	45	3	–	48
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	54	(1)	–	53	157	6	–	163
Cotisations de l'employeur	23	7	2	32	27	5	2	34
Cotisations du personnel	10	1	–	11	10	1	–	11
Prestations versées	(26)	(2)	(2)	(30)	(23)	(2)	(2)	(27)
Charges administratives	(1)	–	–	(1)	–	–	–	–
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	1 467	119	–	1 586	1 363	110	–	1 473
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes²	45 \$	(19) \$	(243) \$	(217) \$	88 \$	– \$	(210) \$	(122) \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² À l'état consolidé de la situation financière, le RRE est classé comme un actif au titre des prestations de retraite totalisant 45 millions de dollars, le RRC est classé comme une obligation au titre des prestations de retraite totalisant 19 millions de dollars, tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme des obligations au titre des prestations de retraite totalisant 243 millions de dollars.

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Les politiques des régimes consistent à avoir un portefeuille de placements diversifiés, sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une modélisation de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques et les stratégies de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de la modélisation sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH dans le cadre de l'examen annuel des EPPP. Une autre étude devrait être conçue en 2021 et poursuivie dans les périodes à venir. Au 31 décembre 2020, la composition des actifs se situait dans la fourchette acceptable permise par les EPPP.

Le tableau qui suit résume les actifs des régimes à prestations déterminées, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2020 %	2020 %	2019 %	2020 %	2019 %
Liquidités	–	–	–	50	52
Titres de créance	30	30	29	–	–
Titres de capitaux propres	65	66	66	50	48
Placements alternatifs	5	4	5	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 21, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020				31 déc. 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	435	–	435	–	396	–	396
Titres de capitaux propres								
Canada	–	210	–	210	–	173	–	173
International	–	210	–	210	–	190	–	190
États-Unis	–	63	–	63	–	51	–	51
Actions mondiales	–	448	–	448	–	412	–	412
Infrastructures cotées en bourse ¹	–	99	–	99	–	125	–	125
Placements alternatifs	–	–	62	62	–	–	63	63
Dérivés	–	–	–	–	–	4	–	4
Autres ²	59	–	–	59	59	–	–	59
Total	59 \$	1 465 \$	62 \$	1 586 \$	59 \$	1 351 \$	63 \$	1 473 \$

¹ 125 millions de dollars ont été reclassés des Placements alternatifs de niveau 2 aux Infrastructures cotées en bourse de niveau 2 au 31 décembre 2019 afin de mieux tenir compte de la nature des placements.

² Représentent la trésorerie et les liquidités détenues dans un compte de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

	2020				2019			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	30	2	8	40	24	2	5	31
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	31	2	8	41	25	2	5	32
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	42	4	7	53	42	4	7	53
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(44)	(4)	–	(48)	(45)	(3)	–	(48)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(2)	–	7	5	(3)	1	7	5
Charge totale au titre des prestations déterminées	29	2	15	46	22	3	12	37
Charge au titre des cotisations déterminées	12	–	–	12	8	–	–	8
Total	41 \$	2 \$	15 \$	58 \$	30 \$	3 \$	12 \$	45 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2020			31 déc. 2019		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
<i>(Moyenne pondérée)</i>						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	2,8 %	2,8 %	2,6 %	3,2 %	3,2 %	3,2 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ¹	3,5 %	3,5 %	4,4 %	3,9 %	3,9 %	4,4 %
Coûts des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	3,2 %	3,2 %	3,2 %	3,9 %	3,9 %	4,0 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ¹	3,9 %	3,9 %	4,4 %	3,9 %	3,9 %	4,1 %
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial ²	–	–	4,0 %	–	–	4,5 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	s.o.	–	–	4,5 %
Année du taux d'évolution final	–	–	s.o.	–	–	2020
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,0 %	–	–	4,3 %

¹ La taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

² L'évolution du taux lié aux frais médicaux demeure nul d'un exercice à l'autre.

Puisque les régimes de retraite sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes, dont celles liées à la pandémie de COVID-19, sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la

durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées donne lieu à des écarts actuariels sur les régimes PD, écarts qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. La position de cet écart actuariel a été dénouée en étant portée aux résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

	2020				2019			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses relatives à l'expérience des régimes	6	(4)	12	14	(7)	3	9	5
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses démographiques	–	(8)	(4)	(12)	–	–	–	–
Gain ou (perte) actuariel – hypothèses financières	(97)	(11)	(28)	(136)	(158)	(13)	(37)	(208)
	(91)	(23)	(20)	(134)	(165)	(10)	(28)	(203)
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	54	(1)	–	53	157	6	–	163
Total	(37) \$	(24) \$	(20) \$	(81) \$	(8) \$	(4) \$	(28) \$	(40) \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

	31 déc. 2020			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(250)	(23)	(44)	(317)
baisse de 1 % (\$)	333	31	60	424
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	40	4	8	52
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	24	16	2	42
baisse de 1 % (\$)	(26)	(9)	(1)	(36)
Hypothèse du taux d'inflation				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	62	6	s.o.*	68
baisse de 0,25 % (\$)	(59)	(6)	s.o.*	(65)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 5 millions de dollars et une hausse des obligations de 57 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 3 millions de dollars et une réduction des obligations de 43 millions.

TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

(en millions de dollars canadiens)	2020				2019			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	14	1	2	17	13	–	2	15
Cotisations spéciales	9	6	–	15	14	5	–	19
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	23	7	2	32	27	5	2	34
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	12	–	–	12	8	–	–	8
Total des paiements en trésorerie	35 \$	7 \$	2 \$	44 \$	35 \$	5 \$	2 \$	42 \$

Nous prévoyons cotiser 39 millions de dollars aux régimes en 2021, soit 22 millions au volet PD du RRE, 10 millions au volet CD du RRE, 1 million au volet PD du RRC et 6 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées au moment de l'évaluation actuarielle.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons nos régimes de retraite PD conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2019. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2021 et seront en date du 31 décembre 2020.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2019, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées d'EDC s'établissaient à 158,3 % (153,8 % en 2018) selon le principe de la continuité du régime et à 97,8 % (95,1 % en 2018) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2020, nous avons versé des cotisations spéciales de 9 millions de dollars dans la caisse du RRE. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 98,7 % au 31 décembre 2019 (89,3 % en 2018).

32. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

RECouvreMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 33, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2020, le recouvrement des charges administratives s'est chiffré à 4 millions de dollars (5 millions en 2019). Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

En 2020, nous avons commencé à administrer les prêts du Compte du Canada liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le cadre de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. Nous avons comptabilisé des montants recouvrables de 37 millions de dollars liés aux dépenses directes découlant de l'administration du programme dans l'État consolidé de la situation financière.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 \$.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion du président et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres secteurs pertinents.
- Le président et chef de la direction est rémunéré selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2019-2020 se situait dans une fourchette de 390 300 \$ à 458 100 \$.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages autres qu'en trésorerie qui sont imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019
Salaires et autres avantages à court terme ¹	8	7
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1	1
Total	9 \$	8 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances vie postérieures à l'emploi.

33. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la Loi, le Ministre peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par le vérificateur général du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 49,1 milliards de dollars à la fin de décembre 2020 (8,0 milliards en 2019). L'accroissement en 2020 découle principalement des prêts liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), l'une des réponses du Canada à la pandémie de COVID-19.

La Loi prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 115 milliards de dollars. Le 15 mai 2020, le plafond a été augmenté pour passer de 20 milliards à 93 milliards de dollars. Il a de nouveau été augmenté le 30 septembre 2020, pour s'établir à 115 milliards de dollars, pour soutenir les programmes mis sur pied en raison de la pandémie de COVID-19. Par rapport au plafond fixé par la Loi, la position à la fin de 2020, déterminée conformément aux exigences de la Loi, se chiffrait à 70,7 milliards de dollars (9,6 milliards en 2019).

REVUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019	2018
Prêts bruts	54 772	51 601	54 609
Créances au titre des intérêts et des commissions	188	242	272
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(238)	(278)	(315)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(2 630)	(930)	(820)
Prêts nets	52 092	50 635	53 746
Placements	2 032	1 627	1 342
Trésorerie et titres négociables	10 745	10 930	13 289
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	150	120	150
Immobilisations corporelles	40	43	50
Immobilisations incorporelles	84	108	110
Autres actifs	2 554	1 109	693
Total des actifs	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$
Emprunts	45 020	52 404	55 448
Autres passifs	2 217	1 755	2 519
Provision pour pertes sur engagements de prêts	50	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	820	500	890
Garanties de prêts	300	147	158
Total des passifs	48 407	54 816	59 035
Capital social	12 300	1 333	1 333
Résultats non distribués	6 990	8 423	9 012
Capitaux propres	19 290	9 756	10 345
Total des passifs et des capitaux propres	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$

2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
51 199	55 375	53 326	41 791	36 549	30 336	29 093
241	236	200	163	154	157	145
(313)	(361)	(390)	(368)	(346)	(362)	(558)
(1 363)	(1 552)	(1 715)	(1 163)	(1 246)	(1 182)	(1 680)
49 764	53 698	51 421	40 423	35 111	28 949	27 000
1 124	1 005	848	689	537	429	385
8 214	7 389	7 694	6 545	4 066	4 236	3 886
103	116	141	88	93	90	129
54	55	53	56	59	66	74
106	92	71	56	44	38	40
755	769	741	1 147	1 606	2 425	2 082
60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$
47 114	49 101	46 909	38 038	31 259	25 880	23 570
2 152	3 359	3 936	1 935	1 068	676	588
14	78	113	44	47	58	41
608	656	688	618	606	583	875
192	167	158	153	165	161	266
50 080	53 361	51 804	40 788	33 145	27 358	25 340
1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
8 707	8 430	7 832	6 883	7 038	7 542	6 923
10 040	9 763	9 165	8 216	8 371	8 875	8 256
60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$	33 596 \$

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2020	2019	2018
Produits du financement et des placements :			
Prêts	1 830	2 295	2 207
Location-financement	-	-	-
Location simple	-	-	-
Allègement de la dette	-	-	-
Titres négociables	165	255	257
Placements	14	7	9
Total des produits du financement et des placements	2 009	2 557	2 473
Charges d'intérêts	760	1 307	1 219
Charges de location et de financement	26	31	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 223	1 219	1 221
Commissions de garantie de prêt	55	55	48
Primes d'assurance et commissions de garantie	265	243	243
Cession en réassurance	(35)	(41)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	230	202	204
Autres (produits) ou charges	(195)	110	(98)
Charges administratives	556	538	497
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	1 147	828	1 074
Dotations (ou reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	2 083	240	(11)
Charges liées (recouvrements liés) aux sinistres	416	126	255
Bénéfice ou (perte) net	(1 352)	462	830
Autres éléments du résultat global	(81)	(40)	44
Résultat global	(1 433) \$	422 \$	874 \$

2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
1 915	1 720	1 475	1 239	1 174	1 116	1 009
-	1	5	5	6	6	7
-	-	-	50	55	17	21
-	-	-	-	-	-	4
93	73	60	45	32	36	46
9	9	8	6	8	5	12
2 017	1 803	1 548	1 345	1 275	1 180	1 099
715	450	183	70	30	108	93
45	37	28	48	49	33	32
1 257	1 316	1 337	1 227	1 196	1 039	974
43	40	41	36	36	38	32
239	229	224	218	215	216	251
(39)	(37)	(30)	(23)	(22)	(20)	(17)
200	192	194	195	193	196	234
34	76	(200)	(76)	109	16	(61)
431	385	351	327	310	308	284
1 035	1 087	1 421	1 207	1 006	949	1 017
(119)	(31)	437	(39)	30	(340)	125
157	46	59	117	159	(38)	247
997	1 072	925	1 129	817	1 327	645
66	26	24	(155)	119	51	-
1 063 \$	1 098 \$	949 \$	974 \$	936 \$	1 378 \$	645 \$

COMPTE DE LA SOCIÉTÉ

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2020	2019	2018
Financement			
Financement direct	18 143	25 008	27 109
Garanties	3 247	2 078	2 053
	21 390	27 086	29 162
Activités facilitées par FinDev Canada	144	85	39
Total	21 534	27 171	29 201
Assurances			
Assurance crédit	58 201	57 569	58 555
Assurance d'institution financière	9 189	6 915	4 259
Garantie pour le commerce international	11 701	8 612	10 204
Assurance risques politiques	1 867	2 407	2 438
Total	80 958	75 503	75 456
Données financières et autres			
Financement (en millions de dollars canadiens)			
Valeur des prêts bruts	54 772	51 601	54 609
Valeur des placements	2 032	1 627	1 342
Valeur des prêts non déboursés	15 706	17 965	20 778
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	770	839	736
Valeur des prêts déboursés	25 345	21 692	31 240
Valeur des déboursements pour les placements	387	311	268
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 016	2 972	2 993
Sommes non versées sur les garanties de prêts	157	580	281
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	159	158	121
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–
Valeur des prêts sortis	94	105	119
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	6	7	8
Assurances (en millions de dollars canadiens)			
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	28 987	23 690	23 930
Valeur des indemnités versées	164	465	74
Valeur des indemnités recouvrées	27	18	56
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	971	892	772
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	105	8	319
Nombre de polices délivrées	7 912	6 744	7 980
Nombre de polices et de garanties en vigueur	6 744	7 574	7 776

2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
26 756	26 587	24 277	20 613	17 497	13 754	13 734
1 601	1 483	1 133	963	851	864	893
28 357	28 070	25 410	21 576	18 348	14 618	14 627
-	-	-	-	-	-	-
28 357	28 070	25 410	21 576	18 348	14 618	14 627
55 827	55 724	60 175	56 020	56 224	54 087	62 872
8 205	7 421	7 666	11 415	10 630	9 295	13 914
8 795	8 098	8 149	7 216	7 467	6 594	8 228
2 551	2 728	2 805	2 643	2 743	2 855	2 859
75 378	73 971	78 795	77 294	77 064	72 831	87 873
51 199	55 375	53 326	41 791	36 549	30 336	29 093
1 124	1 005	848	689	537	429	385
20 784	19 147	19 928	16 593	14 885	13 391	9 722
785	914	903	672	541	417	283
27 625	22 709	18 800	15 186	14 100	11 887	10 393
270	237	209	149	124	121	106
2 473	2 411	2 086	1 963	1 954	1 907	2 506
143	103	101	145	137	197	234
112	181	109	122	157	111	410
-	24	-	50	-	-	4
43	193	42	165	62	408	76
12	13	16	21	26	37	56
21 648	22 693	24 314	22 155	22 807	21 673	25 732
201	110	143	72	61	358	55
44	23	15	13	10	22	40
791	732	806	666	637	627	381
310	305	307	12	30	11	315
6 750	6 490	6 623	7 018	7 836	7 525	7 913
7 318	7 302	7 383	7 967	8 553	8 214	8 665

COMPTE DU CANADA

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)

	2020	2019	2018
Financement			
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	55 022	–	–
Financement direct	17 308 ²	9 370 ²	8 000
Total partiel	72 330	9 370	8 000
Assurances			
Assurance crédit	–	28	15
Total	72 330	9 398	8 015

Données financières et autres

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts et des effets à recevoir	48 843	7 767	6 593
Valeur des prêts non déboursés	8 236	1 734	1 210
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	41 438	1 931	5 290
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	33	55	76
Nombre de transactions financées	5	4	1

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	–	1

¹ Y compris les activités au titre des transactions de remboursement des droits de douane dans le secteur du bois d'œuvre.

² Y compris les activités de renouvellement des nouvelles transactions.

³ Y compris les sommes déboursées conjointement avec l'Office ontarien de financement relativement à des prêts dans le secteur automobile.

2017	2016	2015 ¹	2014 ¹	2013	2012	2011
-	-	-	-	-	-	-
-	-	156	25	-	1	-
-	-	156	25	-	1	-
36	28	41	28	30	41	44
36	28	197	53	30	42	44
2 586	2 998	3 359	2 924	2 821	3 164	3 442
-	-	-	-	-	-	-
-	-	156	25	-	-	569 ³
98	121	142	164	186	208	241
-	-	2	1	-	-	-
5	3	7	6	9	9	8
-	-	-	-	-	-	13
-	-	-	-	-	-	-
1	1	1	1	1	1	4